

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3591 du Vendredi 13 Mai 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Séminaire Saint Jean
(archidiocèse de Brazzaville)

Le pèlerinage de l'année de la miséricorde accompli en la fête de l'Ascension
(P.9)

Comité d'histoire de la ville de Brazzaville

Après la collecte des données historiques, l'étape de la rédaction



Des membres du comité. (P.3)

BUROTOP IRIS
RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 14

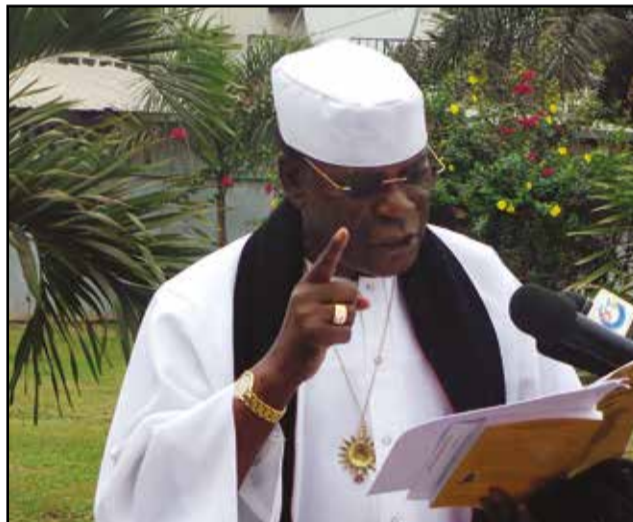
I.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives)

Le Congo appelé à préparer le processus de validation en octobre prochain

Mamadou Bady Balde. (P.3)



Livre: «Blague à part. Toute vérité est bonne à dire»



Benoît Moundélé-Ngollo mord la pensée ambiante congolaise
(P.3)

44^e journée d'ouverture de la chasse sportive au Congo
Garantir la pérennité de la ressource faunique, par des prélèvements contrôlés
(P.5)

Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones



Pour Pierre Mabiala, la justice ne peut être un foyer d'antivaleurs
(P.7)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89



**ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE
ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)**
Siège Social: 172, rue SOWETO, quartier Télévision, Makélékélé, Brazzaville
Tél.: (242) 06 663 42 04/06 958 93 85 - Email: aaisc@yahoo.fr - B.P.: 14350
République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONTROLEUR INTERNE AU SEIN DE L'AAISC/AMSCO

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre les VIH/Sida-IST et autres programmes de santé, l'AAISC/AMSCO recherche un Contrôleur Interne au sein de la Direction Exécutive. Ce poste est ouvert aux candidats de nationalité congolaise, résidant au Congo Brazzaville.

L'AAISC/AMSCO est l'agence nationale de marketing social de la République du Congo, qui met en œuvre le projet régional de prévention du VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC), avec l'OCEAC/CEMAC comme maître d'ouvrage et sous financement de la coopération allemande, à travers la KfW.

Lieu: Brazzaville/République du Congo;
Statut: Consultant.

Type de Contrat: CDD de 06 mois, avec possibilités de renouvellement en CDI.

Rémunération: 1 200 000 F. CFA (dont 75% Fixes et 25% Variables).

Missions et responsabilités:

Placé sous la supervision du Directeur Exécutif, le Contrôleur Interne sera chargé de veiller à l'efficacité et à la transparence de gestion dans l'organisation.

Ses attributions sont, principalement, sur axées sur les domaines suivants:

- Audits internes;
- Contrôle de gestion;
- Manuels de procédure;
- Formation du personnel aux procédures dans tous les domaines de gestion courante.

Ces principales tâches se résument ainsi qu'il suit:

- Elaborer les plans d'audit interne et la planification de leur mise en œuvre, en collaboration avec les Responsables d'Unités et le Directeur Opérationnel;
- Evaluer, de façon périodique, la bonne application et le respect des procédures de gestion administrative, comptable et financière;
- Identifier et proposer des améliorations de procédures ou d'outils, afin de promouvoir l'efficacité et la transparence de gestion dans l'organisation;

- Former le personnel à la bonne application des procédures de gestion;
- Vérifier l'exactitude des informations contenues dans les rapports financiers;
- Effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes et des missions de contrôle des partenaires, ainsi que les résolutions du Conseil d'administration de l'organisation;
- Conduire des enquêtes et investigations sur les fraudes présumées;
- Soutenir la Direction exécutive dans la promotion de l'éthique et de l'intégrité.

Qualifications, expérience professionnelle et compétences techniques acquises:

- Education: Etre titulaire d'au moins un diplôme de niveau universitaire BAC + 4/5 en Comptabilité-Gestion-Audit/Finances, ou d'un autre diplôme académique reconnu équivalent;
- Expérience professionnelle: Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en audit dans des entreprises privées ou dans des Organisations non gouvernementales internationales. Une expérience dans l'audit des projets des bailleurs de fonds serait un atout;
- Avoir des connaissances et expériences des systèmes des ONG internationales;
- Avoir une familiarité avec les procédures des bailleurs de fonds, tels que: KfW, l'UE, Fonds Mondial et l'USAID;
- Langue: Parler couramment la langue française et avoir une bonne capacité de rédaction;
- Compétences clés nécessaires: Avoir des connaissances très approfondies en procédures d'audit/contrôle interne et bonne connaissance en finance, capacités d'analyse et sens du détail très poussé, faciliter le changement/innovation, être proactif, axer sa gestion sur les résultats, savoir communiquer efficacement, aptitudes à la planification et à l'organisation.

Autres conditions:

- Avoir de bonnes aptitudes en relations publiques;

- Etre intègre et faire preuve d'un engagement et d'une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses;
- Pouvoir démontrer des compétences dans la gestion des ressources humaines, la communication et le développement des individus;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite;
- Une disposition à travailler sous pression de délais et à se remettre en cause.

Dossier de candidature:

- 1) Une lettre de motivation;
- 2) Un Curriculum Vitae détaillé (CV);
- 3) Une copie certifiée conforme des diplômes exigés;
- 4) Une copie légalisée de la pièce d'identité (Passeport, Carte Nationale d'Identité);
- 5) Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 06 mois;
- 6) Les copies des documents qui justifient de l'expérience du candidat.

Lieu et dépôt des dossiers:

Les dossiers complets des candidats seront transmis uniquement par courriel, avec l'objet «Candidature au poste du Contrôleur interne de l'AAISC/AMSCO», sous l'adresse e-mail suivant: aaisc@recrutements@gmail.com

La période du 09 mai au 02 juin 2016 est celle de la transmission des dossiers/réception des candidatures.

N.B. La date limite de transmission des dossiers est fixée au 02 juin 2016.

AAISC/AMSCO est un employeur qui offre des chances égales d'emploi et encourage fortement les candidatures féminines.

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2016.

Le Directeur Exécutif,

Maurice NDEFI

Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE)

AVIS DE RECRUTEMENT

D'UN CHAUFFEUR AU COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE

N° SC CI 04/2016/IDA 5302-CG

I- Contexte:

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer, conjointement, le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), et le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché pour le recrutement d'un chauffeur pour son Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE), à Brazzaville.

II- Profil du poste:

Sous la responsabilité du coordonnateur du PDCE, le Chauffeur est chargé, entre autres, des tâches suivantes:

- conduire le véhicule qui lui sera affecté par le PDCE;
- conduire les agents du PDCE et les consultants en mission;
- assurer les courses du PDCE;
- assurer la distribution du courrier, des documents et colis dans les administrations;
- assurer les formalités d'accueil et de départ des agents du PDCE en mission;
- assurer certaines tâches protocolaires;
- assurer l'acheminement correct des biens et services nécessaires aux activités du PDCE;
- assurer l'entretien du véhicule;
- assurer le suivi quotidien du véhicule;
- retirer les courriers et colis reçus;
- préparer les voyages et les réservations d'hôtels des agents du PDCE et consultants en mission;
- utiliser le véhicule selon les normes techniques et les procédures du PDCE;
- tenir un carnet de bord quotidien pour ses déplacements;
- transporter le personnel, les consultants et les partenaires du PDCE en mission, dans le respect des règles de circulation nationale, selon les plannings du programme et les directives de l'administration;
- accompagner les personnes désignées, lors des séminaires;
- accompagner l'assistant administratif dans la distribution et le ramassage du courrier du PDCE;
- suivre les dates d'expiration des visites techniques et assu-

rances;

- effectuer le plein du réservoir;
- prévenir l'utilisateur des besoins de réparation du véhicule;
- établir les rapports mensuels sur l'état du véhicule;
- établir les rapports après chaque mission sur l'état du véhicule;
- s'assurer du bon état de marche du véhicule, en conduisant le véhicule au garage agréé pour les vidanges périodiques et les réparations;
- maintenir permanemment les documents du véhicule à bord et s'assurer de leur validité;
- résoudre les pannes techniques mineurs;
- prévenir l'administration des réparations importantes à effectuer;
- veiller à la propreté du véhicule;
- reporter dans le carnet de bord la consommation de carburant et le kilométrage, en début et en fin de la journée et toute information relative à l'entretien du véhicule;
- inspecter et préparer le véhicule la veille du départ, afin d'être prêt à l'heure;
- préparer le matériel supplémentaire à emporter en fonction des besoins (carburant, stickers, drapeaux, outils, kit médical);
- participer au chargement et au déchargement du véhicule;
- toutes tâches confiées par le coordonnateur du PDCE, dans le cadre de ses activités.

III - Qualifications, expérience, compétences et aptitudes requises:

- être de nationalité congolaise;
- être âgés de 35 ans maximum, au 31 décembre 2016.
- être titulaire d'un niveau minimum d'études secondaire sanctionné par un BEPC ou Equivalent;
- avoir un permis de conduire valable (B, C et D) datant d'au moins 3 ans;
- avoir une expérience professionnelle au moins de deux ans, en tant que chauffeur, dans une entreprise, dans un projet, en matière de conduite en zone urbaine ou rurale;
- avoir une connaissance des projets financés par les bailleurs de fonds et de leur façon de travailler;
- avoir une capacité de travailler en équipe;
- avoir des connaissances pratiques en mécanique automobile;

- être organisé et avoir une bonne capacité de gérer son temps;
- être discret, prudent, respectueux, courtois et disponible;
- avoir une bonne connaissance du français (écrit et oral); l'anglais est un atout.
- avoir une personnalité souple et pro active;
- avoir le sens élevé du devoir professionnel, de l'honneur et de la responsabilité;
- Avoir la capacité de travailler sous pression;
- justifier d'une bonne endurance physique.

IV - Composition des dossiers de candidature:

- Une lettre de motivation;
- Un permis de conduire à jour;
- Un CV détaillé;
- Copie certifiées des diplômes et attestations;
- Les références d'au moins deux précédents employeurs (de préférence les superviseurs directs);
- Un casier judiciaire;
- Un certificat de nationalité;
- Un certificat médical attestant le parfait état de santé.

V - Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE.

VI - Statut: Contrat à durée déterminée (CDD).

VII - Durée du contrat: 1 an (avec possibilité de renouvellement).

VIII - Dépôt du dossier de candidature:

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 minutes à 15 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous pli fermé, au plus tard le 25 mai 2016, avec mention «Avis de recrutement d'un chauffeur au compte du PDCE».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Gestion du Projet/PDCE
Rue SOWETO n°177 – Ex-Télévision - Quartier Bacongo
Email: congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville
- République du Congo.

NB: seuls les candidat (e)s présélectionné (e) s seront convoqués pour les interviews, l'écrit et la partie pratique.
Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

Le Coordonnateur du Projet,

Télesphore KIMPOLO

I.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives)

Le Congo appelé à préparer le processus de validation en octobre prochain

En visite au Congo, Mamadou Bady Balde, directeur Afrique centrale et Madagascar au secrétariat international de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives), basé à Oslo, en Norvège, a eu une séance de travail, lundi 9 mai 2016, avec les membres des bureaux des comités exécutifs et consultatifs de l'I.t.i.e-Congo, dont Florent Michel Okoko, président du comité exécutif, et Christian Mounzéo, vice-président de l'I.t.i.e, président de la commission validation. Au cours de la séance de travail, le directeur Afrique francophone a encouragé le comité exécutif de l'I.t.i.e et le nouveau gouvernement à préparer le processus de validation qui sera soumis en octobre prochain. Il a aussi présenté la nouvelle norme adoptée par le conseil d'administration, lors de la conférence mondiale de l'I.t.i.e qui s'est tenue du 24 au 25 février 2016, à Lima, au Pérou.

Pour le Guinée Mamadou Bady Balde, la nouvelle norme exige une transparence à tous les aspects de la gouvernance des ressources naturelles, y compris la transparence dans le domaine fiscal, la transparence au niveau de l'octroi des licences et la divulgation novatrice à propos de la propriété réelle, assurant que l'identité des propriétaires réels des entreprises pétrolières, gazières et minières opérant dans les pays membres de l'I.t.i.e sera, à partir de maintenant, publique. «La présentation de la nouvelle norme est de rappeler aux uns et aux autres la

tâche qui leur reste à faire. Cette norme est applicable à tous les pays. S'agissant du Congo, il doit multiplier ses efforts, pour qu'il soit conforme. Le Congo était l'un des pays pionniers. Pour être conforme, il doit reprendre à publier ses rapports, refaire quelques réformes, à savoir: la mise en place d'un cadastre minier, pétrolier, publier les informations par les entreprises appartenant à l'Etat. Nous espérons que le Congo va rattraper ce retard, pour continuer à être un leader de la sous-région», a-t-il déclaré. Par ailleurs, Mamadou Bady Balde a rappelé que lors de la tenue du conseil d'adminis-



Les membres du comité exécutif de l'itie suivant la nouvelle norme.

tration au Congo, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, avait renouvelé son engagement pour que son pays soit conforme à l'I.t.i.e et entendait y rester. S'agissant du processus de validation de l'I.t.i.e au Congo, Christian Mounzéo a fait savoir: «Le Congo a acquis, en février 2013, le statut de pays conforme à l'I.t.i.e. Mais, ce statut n'est pas un statut qu'on acquiert à vie. Il y a une période de vie pour le statut de conformité. Entre 2013 et 2016, deux ans se sont écoulés. L'I.t.i.e Congo doit pouvoir subir une nouvelle évaluation, pour s'assurer que l'initiative est toujours conforme non seulement aux exigences, mais aussi à la nouvelle norme». Le président de la commis-

sion de validation appelle donc le gouvernement à une remobilisation autour de l'I.t.i.e, sachant qu'en octobre prochain, «le processus de validation du Congo doit se mettre en marche, pour que nous soyons capables de répondre positivement à cet objectif. Le Congo a perdu le leadership concernant la publication des rapports I.t.i.e. Il était au niveau de la région Afrique francophone, parmi les meilleurs pays du monde. Or, depuis quelque temps, ce rapport n'est plus disponible et cela peut causer de véritables problèmes à notre validation future», a-t-il précisé.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Comité d'histoire de la ville de Brazzaville

Après la collecte des données historiques, l'étape de la rédaction

Le Comité d'histoire de la ville de Brazzaville a tenu sa 4^e session ordinaire, vendredi 6 mai 2016, à son siège, au quartier Mpila. Ouverte par le maire, Hugues Ngouelondélé, en présence des membres du comité, parmi lesquels Théophile Obenga, vice-président, Antoine Marie Ayissi, Gervais Hugues Ondaye, etc, cette session a permis de revoir le programme d'activités de cette année, en dégageant les axes prioritaires du travail à effectuer pour le dernier semestre. Le comité d'histoire de la ville de Brazzaville a prévu de tenir sa prochaine session au mois de juillet prochain. Dans son allocution de circonstance, Hugues Ngouelondélé a fait savoir

qu'«après la patiente et minutieuse étape d'acquisition des documents, ainsi que de collecte des données historiques de notre ville, il revient, entre autres missions, au comité, de rédiger l'histoire de Brazzaville». C'est là «une entreprise à la fois exaltante et ardue qui requiert compétence, sagacité et rectitude, car il ne s'agira pas de réécrire, mais d'écrire toutes les séquences historiques de notre ville», a-t-il ajouté.

Au cours de cette session, les membres du comité d'histoire ont adopté leur programme d'activités.

Se basant sur la politique de développement culturel et touristique de la ville de Brazzaville, ce programme d'activités comprend 22 axes, dont: la création touristique; l'immatriculation du patrimoine historique de la ville de Brazzaville; la formation des guides touristiques; l'acquisition des documents et la collecte des données historiques sur Brazzaville; la mise en valeur des sites historiques de portée touristique de Brazzaville; la recherche des partenaires culturels, techniques et financiers.

Créé le 14 septembre 2012, le comité d'histoire de la ville de Brazzaville a pour objectifs de: produire la documentation sur l'histoire de Brazzaville; proposer les pistes de réflexion sur les actions à entreprendre pour favoriser la connaissance de l'histoire de Brazzaville; identifier, immatriculer et promouvoir le patrimoine historique de Brazzaville; organiser des colloques, conférences et expositions sur l'histoire de Brazzaville.

A en croire le président du comité d'histoire de la ville de Brazzaville, la présence, au sein de ce comité, d'universitaires et chercheurs de renommée internationale constitue, à n'en point douter, «un gage sûr de réussite dans sa quête mémorielle pour Brazzaville, ville centenaire et notre patrimoine commun».



Hugues Ngouelondélé.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

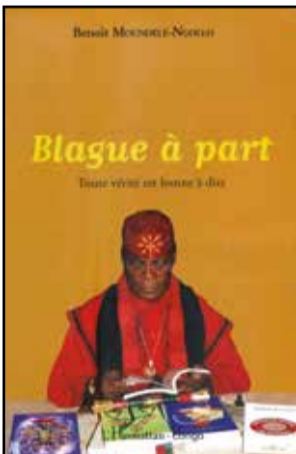
Livre: «Blague à part. Toute vérité est bonne à dire»

Benoît Moundélé-Ngollo mord la pensée ambiante congolaise

Toute vérité est-elle bonne à dire? Poser la question -l'une des plus vieilles de la philosophie morale- revient, inévitablement, à énoncer le contraire: toute vérité n'est pas bonne à dire. Un élève, même le meilleur de sa classe, qui se ferait vertement réprimander par son professeur, suite à un écart de conduite, pourrait-il lui déclarer, sur un coup de sang et à l'emporte-pièce: «Monsieur, vous étiez un mauvais élève à vos heures, vous avez trimé comme un forcené pour être où vous vous trouvez en ce moment». Certainement pas car, en admettant que ce qu'il dit est vrai, il serait immanquablement du fait des conventions sociales, accusé d'insolence et d'irrespect à l'endroit de son professeur.

Benoît Moundélé-Ngollo, auteur de «Blague à part. Toute vérité est bonne à dire» -qui en est à son dixième ouvrage- se livre, par conséquent, à un exercice difficile et hasardeux, en prenant résolument le parti de dire la vérité et rien que la vérité. Le coup d'Etat de février 1972, dont l'ancien préfet de Brazzaville fut un protagoniste de premier plan, a été un épisode déterminant de sa vie politique. Il est, donc, tout à fait légitime qu'il en parle, en toute connaissance de cause, afin d'éclairer la lanterne de ses concitoyens. Et que nous dit-il, en toute sincérité, à propos de la tentative de coup de force militaire de février 1972? Ce fut «un faux pas de jeunesse, dictés que nous étions par nos sincères convictions, qui nous avaient poussés à tenter de retirer le pouvoir des mains de l'Oligarchie-bureaucratique-militaire-tribaliste (Obumitri) (...) Nous voulions gouverner le pays, avec des méthodes démocratiques capables de satis-

faire l'ensemble des citoyens (...)». Mais pourquoi les acteurs de la tentative de prise de pouvoir du 22 février 1972 ont-ils privilégié l'option militaire, au détriment de l'action politique au sein du P.c.t (Parti congolais du travail) et des organisations de masse de l'époque qu'étaient l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (U.j.s.c), l'Union générale des élèves et étudiants congolais (U.g.e.e.c), etc? L'action militaire fut-elle perçue par les hommes du 22 février 1972 comme la seule option envisageable? Existait-ils au sein de la conjuration, des divergences de fond qui ont entraîné l'échec du coup d'Etat? Sur ces questions et d'autres encore, force est de constater que le lecteur reste sur sa soif. Benoît Moundélé-Ngollo a le courage d'interpeller, avec lucidité, dans cet ouvrage, ceux de sa génération politique qui, hier, se réclamaient du marxisme et de la révolution prolétarienne en Afrique, du moins, ceux qui ont survécu aux dures épreuves de la vie



Benoît Moundélé-Ngollo

politique congolaise. Venant d'une personnalité politique qui connaît bien l'histoire récente du Congo, et qui a occupé de hautes fonctions dans l'appareil dirigeant -il a été longtemps ministre-, une telle interpellation revêt tout son poids d'or. Et celle-ci a d'autant plus d'intérêt que c'est bien la première fois qu'un ex-dirigeant se réclamant de la révolution anti-capitaliste ose interpellé, sans prendre de gangs, ses compagnons idéologiques de l'époque du parti unique. A Camille Bongou: «Pourquoi, devant tous les changements qui bouleversent les sociétés partout dans le monde, depuis un certain temps et présentement, tu gardes le mutisme et le silence, alors qu'en grandissant, je te connaissais (...) convaincant dans tes argumentations, lorsque tu prenais la parole dans les discussions? (...) Que sont devenues, d'une part, les stratégies économiques dites

autocentrées et autodynamiques, qui devaient nous amener très vite à l'auto-suffisance, aussi bien alimentaire qu'à la santé pour tous, dans des délais que nous avons bien prescrit d'avance? D'autre part, qui est social-démocrate, aujourd'hui, qui ne l'est pas, qui travaille pour le peuple et rien que pour le peuple, sans amasser pour lui et pour sa progéniture proche et éloignée, suffisamment de moyens pour vivre comme vivent les pachas (...)». A Atondi Lecas Monmondjo: «Dis-moi, mon ami et mon frère (...), ne peut-on vraiment pas reconnaître que les sociétés proposées par Marx, Lénine, Mao et Engels sont plus rassurantes et tranquillisantes, que ce monde fou, fou et fou d'argent, avec ses chômeurs de plus en plus nombreux, en ajoutant ces nombreux émigrés qui meurent en masse, avec des bébés, dans les océans et les mers qui refoulent leurs cadavres, lorsqu'ils préfèrent être engloutis par les eaux salées, que de vivre loqueteux dans leurs pays, (...) As-tu peur de ces nouvelles générations de jeunes riches, qui risquent de te traiter de dinosaure attardé, en complétant que tu ne comprends rien à rien, dans cette évolution rapide du monde actuel, qu'eux seuls comprennent bien, disent-ils?»

L'auteur n'interpelle que quelques-uns de ses homologues politiques. Ce qui, du reste, va de soi; il faudrait plusieurs ouvrages, en effet, pour poursuivre le débat avec le reste de ses camarades de gauche dont il cite certains noms: Maxime Ndébéka, Gilbert Djombo-Bomondjo, Benjamin Ndalla, Gabriel

Nzambila, Laurent Manganda (...) Stéphane Nguesso, Claude Maléla-Soba, etc.

Le questionnement de l'auteur est certes posé au pas de charge et à la hussarde. Mais ce constat ne remet nullement en cause, pour autant, la pertinence des problèmes soumis à la réflexion collective. En effet, que penser, aujourd'hui, des stratégies économiques qualifiées d'autocentrées, autodynamiques dont l'éminent économiste égyptien Samir Amin fut, en son temps, l'un des principaux portes étendards? Peut-on, en toute lucidité, se revendiquer de la social-démocratie dans un pays comme le Congo? Que penser, à l'heure qu'il est, des classiques de la révolution: Marx, Engels, Lénine et leurs successeurs, face non seulement à la faillite du système socialiste, mais aussi à la crise du néolibéralisme? Que dire de la crise existentielle qui gagne la jeunesse africaine et des drames liés à la vague des migrants vers les pays nantis? Ces questions d'une actualité brûlante, l'auteur a le courage de les étaler sur le tapis de la discussion, avec toute la fougue et l'énergie qu'on lui connaît, et ce pour le plus grand bien de la salubrité des esprits. L'auteur ne se contente pas, dans l'ouvrage, d'interpeller ses ex-camarades de l'époque du parti unique; il saisit le moment de cette interpellation pour jeter un regard désapprobateur sur les maux qui minent notre pays: la corruption des institutions, l'enrichissement illicite, la démission des intellectuels, l'arrogance des puissants, l'inversion des valeurs, etc. Et il le fait comme de coutume, au moyen d'un

type d'expression qui lui est particulier, et qu'il désigne par ce sigle plus ou moins étrange: Snoprac, lire: «Style qui N'obéit Pas aux Recommandations Académiques Classiques». Entendre par là: «J'écris ce que je pense, en toute connaissance de cause et en toute liberté d'esprit, et personne au monde ne m'imposera le corset de la raison bien pensante; je serai iconoclaste ou rien». Le résultat de ce choix est ce pamphlet au ton parfois narcissique et volontiers subversif, provocateur et impertinent en cause, le philosophe, n'a-t-il pas dit: «Mais la plus libre pensée est de mordre». Benoît Moundélé-Ngollo, en effet, mord la pensée ambiante, et c'est à prendre ou à laisser.

Jean José MABOUNGOU

Livre:

«Blague à part. Toute vérité est bonne à dire» de Benoît Moundélé-Ngollo Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville (ISBN: 978-2-343-07318-7 / novembre 2015 / 260 pages). «Dans une évocation narrative, mi-roman, mi-autobiographie, l'auteur met à disposition, à travers des lettres adressées à ses proches, une série de faits vécus et romancés par lui. Il les agrémenté d'humour sans annihiler le sérieux des problèmes sous-jacents. Drogue, enrichissement illicite, intrigues, corruption et mensonge: c'est l'inversion des mœurs dans les domaines politique et religieux qui est décrite. C'est un livre à lire pour savoir si, blague à part, toute vérité est bonne à dire» (L'éditeur).



**ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE
ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)**
Siège Social: 172, rue SOWETO, quartier Télévision, Makélékélé, Brazzaville
Tél.: (242) 06 663 42 04/06 958 93 85 - Email: aaisc@yahoo.fr - B.P.: 14350
République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR OPERATIONNEL AU SEIN DE L'AAISC/AMSCO

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre les VIH/Sida-IST et autres programmes de santé, l'AAISC/AMSCO recherche un Directeur Opérationnel. Ce poste est ouvert à l'international, de même qu'aux candidats de nationalité congolaise, résidant au Congo Brazzaville. L'AAISC/AMSCO est l'agence nationale de marketing social de la République du Congo, qui met en œuvre le projet régional de prévention du VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC), avec l'OCEAC/CEMAC comme maître d'ouvrage et sous financement de la coopération allemande, à travers la KfW.

Lieu: Brazzaville/République du Congo.

Statut: Consultant.

Type de Contrat: CDD de 06 mois, avec possibilités de renouvellement en CDI.

Rémunération: 2 500 000 F. CFA (dont 75% Fixes et 25% Variables), avec en sus, une prime d'expatriation de 500 000 F. CFA (pour les candidats ne résidant pas en République du Congo).

Missions et responsabilités:

Placé sous la supervision du Directeur Exécutif, le Directeur Opérationnel sera chargé de/d' :

- Planifier les programmes, projets et activités;
- Assurer la coordination opérationnelle des programmes, projets et activités;
- Superviser la gestion courante et opérationnelle de l'organisation dans tous les domaines (administratif, comptable, financier, logistique, ressources humaines, marketing, programmes, etc.);
- Suivre et évaluer les programmes, projets et activités.

Les principales tâches y relatives sont les suivantes:

- Elaborer les plans opérationnels de l'organisation dans le respect des orientations stratégiques établies, en collaboration avec les Responsables d'Unités;
- Fixer les objectifs à atteindre par les Unités (UGCA et Unité programmes);
- Analyser et valider les plans d'action opérationnels spécifiques des Unités;
- Apprécier et valider les stratégies de marketing, de promotion et de développement des marchés et des produits;

- Préparer et exécuter le budget annuel après approbation du Conseil d'Administration, en collaboration avec les Responsables d'Unités;
- Organiser et coordonner la gestion courante de l'organisation;
- Conduire les opérations administratives et financières dans l'intérêt de l'organisation;
- Soutenir la Direction exécutive dans la promotion de l'éthique et de l'intégrité;
- Effectuer toutes autres tâches liées à ses activités.

Qualifications, expérience professionnelle et compétences techniques acquises:

- Education: Etre titulaire d'au moins d'un diplôme de niveau universitaire BAC + 4/5 en Management ou en gestion des entreprises ou de projets, ou d'un autre diplôme académique reconnu équivalent;
- Expérience professionnelle: Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée dans le management ou la gestion des entreprises privées ou des Organisations non gouvernementales internationales. Une expérience en marketing serait un atout;
- Avoir des connaissances et expériences des systèmes des ONG internationales;
- Avoir une familiarité avec les procédures des bailleurs de fonds, tels que: KfW, l'UE, Fonds Mondial et l'USAID;
- Langue: Parler couramment la langue française et avoir une bonne capacité de rédaction;
- Compétences clés nécessaires: Avoir des aptitudes à la planification et à l'organisation, avoir des compétences approfondies en management finance et gestion. Avoir des capacités avérées dans la gestion des ressources humaines, capacités d'analyse et sens du détail très poussé, faciliter le changement/innovation, être proactif, axer sa gestion sur les résultats, savoir communiquer efficacement.

Autres conditions:

- Avoir de bonnes aptitudes en relations publiques;
- Etre intègre et faire preuve d'un engagement et d'une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses;

- Pouvoir démontrer des compétences dans la gestion des ressources humaines, la communication et le développement des individus;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite.
- Une disposition à travailler sous pression et à faire travailler son équipe sous forte pression de délais et à se remettre en cause.

Dossier de candidature:

- 1) Une lettre de motivation;
- 2) Un Curriculum Vitae détaillé (CV);
- 3) Une copie certifiée conforme des diplômes exigés;
- 4) Une copie légalisée de la pièce d'identité (Passport, Carte Nationale d'Identité);
- 5) Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 06 mois;
- 6) Les copies des documents qui justifient de l'expérience du candidat.

Lieu et dépôt des dossiers:

Les dossiers complets des candidats seront transmis uniquement par courriel, avec l'objet «Candidature au poste du Directeur opérationnel de l'AAISC/AMSCO», sous l'adresse email suivant: aaiscorecrutements@gmail.com

La période du 09 mai au 02 juin 2016 est celle de la transmission des dossiers/réception des candidatures.

N.B. La date limite de transmission des dossiers est fixée au 02 juin 2016.

AAISC/AMSCO est un employeur qui offre des chances égales d'emploi et encourage fortement les candidatures féminines.

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2016.

Le Directeur Exécutif,

Maurice NDEFI



**ASSOCIATION POUR L'APPUI AUX INITIATIVES DE SANTE COMMUNAUTAIRE
ASSOCIATION POUR LE MARKETING SOCIAL AU CONGO (AAISC/AMSCO)**
Siège Social: 172, rue SOWETO, quartier Télévision, Makélékélé, Brazzaville
Tél.: (242) 06 663 42 04/06 958 93 85 - Email: aaisc@yahoo.fr - B.P.: 14350
République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE L'UNITE DE GESTION COMPTABLE ET ADMINISTRATIVE AU SEIN DE L'AAISC/AMSCO

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre les VIH/Sida-IST et autres programmes de santé, l'AAISC/AMSCO recherche un Responsable de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative. Ce poste est ouvert à l'international, de même qu'aux candidats de nationalité congolaise, résidant au Congo-Brazzaville. L'AAISC/AMSCO est l'agence nationale de marketing social de la République du Congo, qui met en œuvre le projet régional de prévention du VIH/Sida en Afrique Centrale (PPSAC), avec l'OCEAC, l'instrument de la Santé de la CEMAC comme maître d'ouvrage et sous le financement de la coopération allemande, à travers la KfW.

Lieu: Brazzaville/République du Congo;

Statut: Consultant;

Type de Contrat: CDD de 06 mois, avec possibilités de renouvellement en CDI.

Rémunération: 1 800 000 F. CFA (dont 75% Fixes et 25% Variables) avec en sus, une prime d'expatriation de 500 000 F. CFA (pour les candidats ne résidant pas en République du Congo).

Missions et responsabilités:

Placé sous la supervision du Directeur Opérationnel, le Responsable de l'Unité de Gestion Comptable et Administrative sera chargé d'organiser les activités de son Unité en coordination avec l'Unité Programmes et la Direction Opérationnelle, de manière à fournir les outputs attendus dans les domaines administratif, financier et comptable, de manière efficiente.

Ses attributions sont principalement axées sur la:

- Gestion administrative, comptable, financière et budgétaire de l'organisation, et notamment du PPSAC, conformément aux plans d'actions des projets et aux engagements contractés avec les différents partenaires;
- Passation des marchés et acquisitions;
- Gestion des équipements et des biens;
- Gestion des ressources humaines.

Ses principales tâches sont les suivantes:

- Elaborer les plans opérationnels de l'UGCA dans le respect des orientations stratégiques établies, en collaboration avec le Directeur Opérationnel.
- Organiser les activités de l'UGCA, de manière à atteindre les objectifs fixés avec le Directeur Opérationnel;
- Appuyer la Direction Opérationnelle dans la préparation et l'exécution du budget annuel;
- Veiller à l'application et au respect des procédures administratives

établies au sein de l'organisation;

- Elaborer la politique générale et globale de gestion des ressources humaines au sein d'AAISC/AMSCO, incluant la formation, le plan de carrière et les départs;
- Veiller au respect par AAISC/AMSCO des règlements et des lois régissant le Travail;
- Conseiller la Direction sur les affaires juridiques et administratives externes et assurer le suivi des affaires en justice, en collaboration avec le Contrôleur Interne;
- Veiller à l'application et au respect des procédures d'achat et de passation des marchés en vigueur au sein d'AAISC/AMSCO;
- Appuyer la Direction Opérationnelle pour les démarches administratives et Financières;
- Soutenir la Direction exécutive dans la promotion de l'éthique et de l'intégrité;
- Effectuer toutes autres tâches liées à ses activités.

Qualifications, expérience professionnelle et compétences techniques acquises:

- Education: Etre titulaire d'au moins un diplôme de niveau universitaire BAC + 4/5 en Comptabilité-Gestion-Finance ou Management, ou d'un autre diplôme académique reconnu équivalent;
- Expérience professionnelle: Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée dans la comptabilité-Gestion-Finance ou dans le Management dans des entreprises privées ou dans des Organisations non gouvernementales internationales. Une expérience en gestion des ressources humaines et la maîtrise du logiciel Sage Saari seraient des atouts;
- Avoir des connaissances et expériences des systèmes des ONG internationales;
- Avoir une familiarité avec les procédures des bailleurs de fonds, tels que: KfW, l'UE, Fonds Mondial et l'USAID;
- Langue: Parler couramment la langue française et avoir une bonne capacité de rédaction;
- Compétences clés nécessaires: Avoir des aptitudes à la planification et à l'organisation, avoir des compétences approfondies en finance et gestion, capacités d'analyse et sens du détail très poussé, faciliter le changement/innovation, être proactif, axer sa gestion sur les résultats,

savoir communiquer efficacement.

Autres conditions:

- Avoir de bonnes aptitudes en relations publiques;
- Etre intègre et faire preuve d'un engagement et d'une aptitude à travailler en harmonie avec des personnes d'origines et de cultures diverses;
- Pouvoir démontrer des compétences dans la gestion des ressources humaines, la communication et le développement des individus;
- Une capacité de réflexion analytique et stratégique;
- Un esprit structuré et une bonne capacité d'expression orale et écrite;
- Une disposition à travailler sous pression et à faire travailler son équipe sous forte pression de délais et à se remettre en cause.

Dossier de candidature:

- 1) Une lettre de motivation;
- 2) Un Curriculum Vitae détaillé (CV);
- 3) Une copie certifiée conforme des diplômes exigés;
- 4) Une copie légalisée de la pièce d'identité (Passport, Carte Nationale d'Identité);
- 5) Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 06 mois;
- 6) Les copies des documents qui justifient de l'expérience du candidat.

Lieu et dépôt des dossiers:

Les dossiers complets des candidats seront transmis uniquement par courriel, avec l'objet «Candidature au poste du Responsable de l'UGCA de l'AAISC/AMSCO», sous l'adresse email suivant: aaiscorecrutements@gmail.com

La période du 09 mai au 02 juin 2016 est celle de la transmission des dossiers/réception des candidatures.

N.B. La date limite de transmission des dossiers est fixée au 02 juin 2016. AAISC/AMSCO est un employeur qui offre des chances égales d'emploi et encourage fortement les candidatures féminines.

Fait à Brazzaville, le 06 mai 2016.

Le Directeur Exécutif,

Maurice NDEFI



CHEZ NOUS,
CHAQUE DÉFI EST UNE VICTOIRE



Parce que nous apprenons de tous nos défis, nous travaillons chaque jour pour dépasser vos attentes, et devenir ainsi une référence en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous.



TEL : 068 186 666
www.aircotedivoire.com

L'Unesco poursuit son accompagnement au Congo

Partenaire de longue date, l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) réitère son appui au Congo, dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse. C'est ce qui ressort de l'entretien entre le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, et la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa Santa De Afonso, lundi 2 mai 2016, à Brazzaville. Les deux personnalités ont fait le point sur les activités à mener ensemble.



Pendant la séance de travail.

La représentante de l'Unesco a rassuré le ministre Anatole Collinet Makosso de l'accompagnement dans son département ministériel, dans l'élaboration des programmes scolaires et de la stratégie de la jeunesse. «L'objet de notre visite, c'était pour qu'on fasse le point sur une activité que le ministre a demandé à l'Unesco. C'était d'accompagner le Congo dans la révision de la politique et la stratégie de la jeunesse. Il se trouve que le Ministère a changé, il n'a plus à sa charge le volet jeunesse et éducation civique, mais, il a tenu quand même à nous recevoir, pour marquer sa disponibilité de mettre ce dossier sur la table de la ministre de la jeunesse», a-t-elle livré à la presse.

«Nous avons d'autres activités, bien évidemment, mais je ne cite que les cula et les programmes scolaires, et la promotion des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) en éducation.

«Nous avons d'autres activités, bien évidemment, mais je ne cite que les trois comme les domaines les plus importants», a-t-elle précisé. Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Les enseignants du Lycée interdépartemental de Ouesso en grève!
Depuis lundi 9 mai 2016, les cours sont suspendus au lycée interdépartemental, à Ouesso, dans le département de la Sangha, parce que les enseignants ont, tout simplement, débrayé. Ils ont déserté les salles de classe et réclament le paiement de leurs indemnités de fonction, au même titre que celles versées à leurs collègues du lycée d'excellence de Mbounda, dans le département du Niari. Ils affirment que c'est une promesse du ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'intervention du directeur départemental, qui les a entretenus, mardi 10 mai, n'a rien donné. Celui-ci compte rencontrer le préfet, pour tenter de trouver une solution palliative. Entre-temps, les enseignants grévistes demandent au proviseur d'utiliser les fonds alloués pour le fonctionnement de l'internat. Sans succès! L'intervention du nouveau ministre serait la bienvenue, pour mettre fin à la grève.

Après la lettre de Mabanckou à François Hollande: vers un tête-à-tête entre les deux hommes?
L'écrivain congolais, Alain Mabanckou, a écrit une lettre ouverte à François Hollande dans laquelle il regrette «le long silence» du président français sur le scrutin présidentiel du 2 mars dernier au Congo. Elle a été publiée par le journal français L'Obs, dans son édition du mardi 10 mai 2016. Répondant aux questions de Rfi (Radio France internationale), jeudi 12 mai, le romancier, enseignant de littérature africaine à l'Université de Los Angeles (Etats-Unis d'Amérique) et au Collège de France, affirme «avoir reçu une réponse privée des conseillers de l'Elysée et nous sommes en train de voir dans quelle mesure on va caler un rendez-vous avec le président Hollande, où je lui dirai ce que j'ai écrit, qui irait dans le sens de ne pas reconnaître le pouvoir de Brazzaville».

Brazzaville: la guerre des unités de la Force publique?
L'éclatement des unités opérationnelles de la Force publique et la diversification de leurs commandements n'est pas sans conséquences pour la sécurité publique. Ainsi, une banale affaire d'interpellation que les agents de la Force publique pouvaient régler a failli tourner au carnage, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. En effet, mardi 10 mai 2016, vers 9h, au rond-point Ebina, une patrouille régulière de la police militaire interpelle un policier, identifié comme étant un élément du G.r.b (Groupement de répression du banditisme). Il roulait sur une moto, mais sans casque de protection, comme l'exige la réglementation. Ce dernier oppose une résistance, et appelle à la rescousse ses collègues. Les éléments de son unité, fortement armés, débarquent sur les lieux, et une altercation s'ensuit. Les deux unités de la Force publique tirent des rafales, certains en l'air, qui troublent l'ordre public. La population est en émoi. C'est le sauve-qui-peut. Dans la débâcle, des écoles ferment, des marchés se vident, momentanément, les vendeurs abandonnent leurs marchandises, pour se mettre à l'abri, la circulation est perturbée. Le calme revient, quelque temps après. Des témoins affirment qu'on a enregistré des blessés, tant du côté de la Force publique que des civils. On parle de deux blessés. Ce n'est pas pour la première fois que des unités de la Force publique s'opposent, violemment, sur la voie publique, en usant de leurs armes de guerre. C'est comme s'ils s'en foutent de la sécurité des citoyens.

Crépitement d'armes aussi à Makélékélé
Ç' a tiré, aussi, à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale congolaise, mardi 10 mai, mais vers 20h. Mais, là-bas, il s'agirait des éléments armés, dit incontrôlés, affirment des témoins, qui ont utilisé des armes à feu, pour disperser un règlement de comptes entre deux groupes de délinquants, au marché de Bifouiti. En tout cas, les habitants de Bifouiti pointent du doigt les fameux «12 apôtres», d'être à l'origine de ces coups de feu qui les ont perturbés.

La police interpelle cinq délinquants à Mpissa
Le matin du mardi 10 mai 2016, une bagarre a dégénéré entre deux groupes de bandits, à Mpissa, un quartier de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. De la rue, la bagarre entre ces groupes portant des noms bizarres, «666» et «444», s'est poursuivie dans l'enceinte du C.e.g Auguste Bitsindou, où les cours ont été perturbés. La police étant intervenue, cinq délinquants ont été interpellés, les autres ayant réussi à fuir.

Démission au cabinet du Ministère de la Culture et des arts?
On a posté, sur les réseaux sociaux, un texte qu'on attribue à Claudia Yoka, directrice de la communication et de la coopération avant le changement de gouvernement, qui a conduit à la nomination de Carel Motom Mamoni, à la tête dudit département ministériel. Selon ce texte, Claudia Yoka a démissionné de son poste pour des raisons de morale, liées à l'exhibitionnisme sexuel de son actuel locataire. «Mes chers amis de la culture, je n'ai pas souvent eu l'occasion de vous dire à quel point vous avez été précieux dans ma quête de donner à la culture de mon pays, une force sur la scène internationale...Le nouveau ministre de la culture du Congo ne fait pas l'unanimité et je conçois très mal de me placer sous la responsabilité d'un pornographe! Je vous écris donc pour vous faire savoir que j'ai démissionné de mon poste de Directrice de la communication et de la coopération du Ministère de la culture d'hier...La passation de service ayant eu lieu ce matin (N.d.l.r: vendredi 6 mai 2016), je ferai, dans les jours qui suivent, une déclaration, pour suspendre mes activités culturelles au Congo, jusqu'au départ dudit ministre...», lit-on. L'intéressé n'a ni confirmé, ni infirmé, officiellement, l'acte dont

Dans le cadre de l'élaboration des programmes scolaires, l'agence onusienne entend apporter son expertise sur la question de l'économie numérique. «Nous allons former des enseignants dans le domaine des T.i.c et pensons comment faire pour donner aux apprenants l'éducation aux T.i.c. C'est un aspect extrêmement important», a-t-elle dit. «Nous comptons soutenir l'I.n.r.a.p, de façon à ce que nous puissions avoir des programmes solides, adaptés, qui tiennent en compte, pas seulement le développement des compétences techniques pour le monde du travail, mais également la question d'éducation à la citoyenneté, à l'éducation civique. Nous travaillons en synergie avec d'autres agences du système des Nations unies pour l'élaboration des modules transversaux qui touchent à la fois à la question de l'éducation aux droits humains, l'éducation à la paix, l'éducation à l'environnement et même des thèmes portant sur la santé sexuelle et reproductrice des jeunes», a-t-elle précisé. Rappelons que l'Unesco soutient le Congo dans la formation des enseignants, le renforcement des institutions, notamment, l'I.n.r.a.p (Institut national de recherche et d'action pédagogique), en ce qui concerne les curri-

Étude de Maître Zahour MBEMBA
Notaire titulaire d'office à l'OCH, case J430V, Mougali 3
Brazzaville, République du Congo/Téléphone : (+242) 06 990 26 90
Site web : mbembanotaire.net/E-mail : contact@mbembanotaire.net

ANNONCE LEGALE
SOCIETE DE DISTRIBUTION DU CONGO
EN SIGLE "SODISC"
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE À CAPITAL VARIABLE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: N° 1068 BIS, RUE SAINTE-ANNE, OUENZÉ/BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

CREATION
Par acte notarié du 11 avril 2016 reçu en l'Étude de Maître Zahour MBEMBA-EL HIOULI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Plaine, Brazzaville, le 21 avril 2016, a été créée une société par actions simplifiée à capital variable, ayant les caractéristiques suivantes:
- **Forme:** société par actions simplifiée à capital variable
- **Objet:** La Société a pour objet en République du Congo et à l'étranger: Import-Export, Commercialisation et distribution des produits de grande consommation, des matériaux de construction de tout genre, des articles de la quincaillerie, autres produits de décoration et de finition, Commerce général, Logistique, Divers services. Et généralement la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, le compte à demi, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.
- **Dénomination sociale:** «SOCIETE DE DISTRIBUTION DU CONGO» En sigle: «SODISC».

- **Siège social:** République du Congo, N° 1068 bis, Rue Sainte-Anne, Ouenzé, Brazzaville.
- **Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années.
- **Capital social variable:** Le capital social minimum est de 1.000.000 FCFA.
- **Dirigeant:** Ont été nommés pour une durée indéterminée en qualité de Président: Monsieur MBONGO Clerc Veinard et qualité de Directeur Général: Monsieur AFFES Khaled.
- **Déclaration notariée de souscription et de versement:** Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Zahour MBEMBA, le 11 avril 2016 et enregistrée à Brazzaville, à la Plaine, 21 avril 2016, il a été constaté que toutes les actions souscrites ont été intégralement libérées.
- **Dépôt légal:** A été entrepris le 02 mai 2016 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.
- **Immatriculation:** La société «SOCIETE DE DISTRIBUTION DU CONGO» En sigle: «SODISC» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM N° CG/ BZV/ 16B 6433.
Pour insertion.
Brazzaville, le 10 mai 2016
Maître Zahour MBEMBA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

145.000 FCFA HT

STOCK LIMITÉ

Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones

Pour Pierre Mabiala, la justice ne peut être un foyer d'antivaleurs

Un cadre fort, débarrassé des antivaleurs. C'est l'objectif que s'est assigné le nouveau patron de la justice, Pierre Mabiala, lors de la passation de service, mercredi 4 mai 2015, avec son prédécesseur, Aimé Emmanuel Yoka, qui, dans son mot, a décrit le phénomène de corruption qui gangrène le corps des magistrats, malgré les avantages qui leur ont été accordés par le chef de l'Etat, afin qu'ils ne puissent pas tomber dans les travers. Conscient de l'ampleur de cette corruption, le ministre Mabiala a promis mettre de l'ordre dans la maison, en se fondant, selon lui, sur l'état de droit prôné par le président de la République. «La justice ne peut être un foyer d'antivaleurs», a-t-il dit.

Comme pour mettre un terme à la corruption généralisée dans les milieux de la justice, Pierre Mabiala a rassuré son prédécesseur qu'il ne le décevrait pas dans ce combat. Et pour cause, «j'ai le devoir de vous honorer. J'ai aussi l'obligation des résultats vis-à-vis du chef de l'Etat». Pour lui, la corruption, c'est ce que le chef de l'Etat appelle les antivaleurs qui sont ni plus ou moins des violations, des transgressions de la loi et qui doivent être sanctionnées, selon les dispositions prévues par les lois elles-mêmes. «Et comme nous sommes dans un Etat de droit, c'est donc la justice qui fonde notre Etat. A ce moment-là, il nous faut une justice non seulement équitable, mais forte», a rappelé Pierre Mabiala, qui entend restaurer la rigueur au sein du système judiciaire national, en débarrassant

des antivaleurs dont la corruption condamnée par le ministre sortant, Aimé Emmanuel Yoka. Conscient du fait qu'une justice n'est forte qu'en se débarrassant des antivaleurs et en laissant des hommes et des femmes honnêtes et incorruptibles pour l'exercer, Pierre Mabiala pense que la justice ne peut être, à la fois, un foyer d'antivaleurs et de réparation des préjudices qui sont commis ici et là. «Il faut imprimer, sinon imposer l'ordre dans la maison. Et pour cela, il suffit que tous nous respections les règles de la loi. Nous avons besoin des amis qui travaillent à observer la loi de la manière la plus stricte, avoir une justice qui protège les droits humains», a-t-il fait. Par ailleurs, le nouveau patron de la justice est revenu sur les mesures de gratuité décidées par le chef de l'Etat sur certaines pièces d'Etat-civil, tels que les casiers judi-

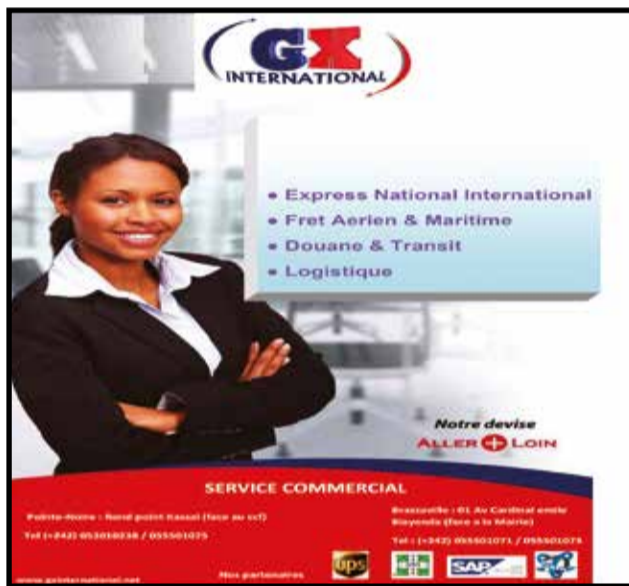


Pierre Mabiala

ciaires et les certificats de nationalité qui constituent encore un casse-tête pour les Congolais. «Cet état de choses ne va pas survivre longtemps», a rassuré

Pierre Mabiala, qui promet d'apporter des changements significatifs.

Cyr Armel YABBAT-NGO



Lapade (Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections)

Déclaration de Lapade sur l'élection présidentielle et les événements du Pool

Dans une déclaration publiée le 2 mai 2016, à Brazzaville, et rendue publique par son coordonnateur général, Markos Hollat-Louis, la Lapade (Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections) se félicite de la maturité démocratique du peuple congolais, condamne les événements du 4 avril et appelle le gouvernement à garantir la paix et la sécurité dans le département du Pool. Voici l'intégralité de cette déclaration.

«Le 20 mars 2016, le Congo a organisé l'élection présidentielle, suite à ce scrutin, la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections (Lapade) se félicite du comportement de la population congolaise, en général, et des jeunes, en particulier, durant ce processus. En effet, les Congolais ont fait preuve de maturité et de civisme, pendant la période de révision des listes électorales, jusqu'à la publication des résultats définitifs, en passant par la campagne électorale et le jour du vote où les électeurs ont voté le candidat de leur choix, sans pression. Le fait que l'élection présidentielle se soit déroulée



Markos Hollat-Louis.

dans la paix et l'unité, sans heurt et violence, prouve que la culture de paix et de démocratie prend corps et vie dans notre société.

Lapade souhaite qu'il en soit ainsi pour les scrutins à venir, pour la mise en place des nouvelles institutions, car le peuple congolais, toutes tendances confondues, aspire à la paix et à la démocratie, pour favoriser le développement économique, social et infrastructurel du Congo.

Par contre, la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections (Lapade) condamne les événements du 4 avril 2016 dans les quartiers Sud de Brazzaville, qui se poursuivent, aujourd'hui, dans le département du Pool.

C'est pourquoi, elle invite le nouveau gouvernement à garantir la paix et la sécurité des populations du département du Pool, tel que le stipule la Constitution de la République du 11 octobre 2015, en son article 15: «Tous les citoyens congolais sont égaux devant la loi et ont droit à la protection de l'Etat». Elle demande aux populations déplacées de regagner leurs domiciles et de vaquer librement à leurs occupations.

Lapade demande à la classe politique et au gouvernement d'intensifier et de mettre en pratique le dialogue, pour tout règlement de contentieux politique, tel que l'indique le préambule de la Constitution (alinéa 4) qui «affirme son attachement aux vertus du dialogue comme moyen de règlement pacifique des différends dans le cadre d'une République apaisée».

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville;
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo; Téléphone: (242) 06 677.89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE EVE-SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: 15, Rue Nicolas Claver, Quartier Nkombo, B.P.: 371, Brazzaville,
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/16 B 6437.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 11 avril 2016 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT (Talangaï), le 27 avril 2016, sous F°076/6, N°217, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
- **Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **Dénomination:** La société a pour dénomination «EVE-SOLUTIONS»;
- **Objet:** La SOCIETE «EVE-SOLUTIONS», a pour objet, en République du Congo, la fourniture des articles et matériels bureautiques et informatiques, la prestation des services. Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation;
- **Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville (CONGO), 15, rue Nicolas Claver, quartier Nkombo, B.P.: 371, République du Congo;
- **Durée:** La SOCIETE «EVE-SOLUTIONS» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
- **Capital:** Le capital social est fixé à 1.000.000 F. CFA correspondant à 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune;

- Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 11 avril 2016 et enregistrée à Brazzaville EOT (Talangaï), le 27 avril 2016, sous F°076/6, N°217, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement par l'associé unique;
- **Gérance:** aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 11 avril 2016, Monsieur Ralph David EQUENAT IKKO est nommé en qualité de Gérant de la société, pour une durée illimitée.
- **Dépôt légal:** a été entrepris, le 6 Mai 2016, au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville;
- **Immatriculation:** La société EVE-SOLUTIONS a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6437 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,

Le Notaire,

Maître Salomon LOUBOULA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville;
B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo; Téléphone: (242) 06 677.89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE SEROD EXCHANGE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 3.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: 213, AVENUE DENIS SASSOU-NGUESSO
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/12 B 3726

CESSION D' ACTIONS SOCIALES - NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT-MISE A JOUR DES STATUTS

1. Aux termes d'un acte reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, le 04 février 2016, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 26 avril 2016, sous f° 074/10, n°741, il a été procédé à la cession d'une (01) part sociale détenue par la société «CASH POINT SERVICES CONGO S.A.» dans le capital social de la Société «SEROD EXCHANGE» au profit de Monsieur Jean-Louis PORTELLA-AIME.
2. Suivant procès-verbal des décisions ordinaires de l'associé unique, dressé en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, le 4 mars 2016, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine, à Brazzaville, le 26 avril 2016, sous f°074/9, n°740, l'associé unique, après avoir confirmé la révocation de ses fonctions de Gérant de Monsieur Alain Serge Sice BINDIKISSA, a décidé de nommer Monsieur Jean-Louis PORTELLA-AIME, de nationalité Congolaise, demeurant à Brazzaville (CONGO), né à Brazzaville, le 23 octobre 1969, titulaire d'un passeport congolais délivré à Brazzaville, le 23 juillet 2010, sous

le n°A0347725, en qualité de nouveau Gérant de la société «SEROD EXCHANGE», pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

3. Aux termes d'une délibération du procès-verbal en date du 04 mars 2016, en conséquence de ladite cession d'actions, l'Assemblée Générale a décidé de la modification des articles 6 et 7 des statuts contenant les apports et la répartition du capital social, et, la mise à jour consécutive des statuts de la société «SEROD EXCHANGE». Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 avril 2016, par les soins du Notaire soussigné, sous le n° 16 DA 317 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/12 B 3726.

Pour insertion,

Brazzaville, le 28 avril 2016.

Maître Salomon LOUBOULA

Journée mondiale de la liberté de la presse

Droit à l'information et développement durable sont interconnectés, grâce au journalisme

La célébration, le 3 mai 2016, de la journée mondiale de la liberté de la presse, a donné lieu à un focus organisé vendredi 6 mai 2016, à l'initiative de la représentation de l'Unesco au Congo et du Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville. Ainsi, sous la supervision de Mme Ana Elisa Santana De Afonso, représentante de l'Unesco, et de Prosper Mihindou-Ngoma, responsable du Cinu, ce focus a visé à sensibiliser et échanger sur les O.d.d (Objectifs de développement durable) et le rôle crucial des médias. Car, le droit à l'information et le développement durable sont interconnectés grâce au rôle du journalisme.

Trois communications ont été développées au cours du focus sur les thèmes: «Les O.d.d et l'articulation dans les politiques de développement et la planification budgétaire»; «Quelques bonnes pratiques et partenariat en rapport avec les O.d.d»; et «L'impact de la diversité des expressions culturelles sur l'atteinte des O.d.d, cas de l'objectif de développement durable n°16, qui est la cible 10». Ces trois thèmes ont été présentés, successivement, par Claude-Angella Mabassy, analyste de suivi et évaluation à la coordination du système des Nations unies au Congo, Godefroy Yombi, président du réseau national des radios locales et communautaires du Congo, directeur général de Radio-Congo, et le Pr Ludovic Miyouna-Ntétani, enseignant au département de journalisme à l'Université

Mariem Nguabi. Ces communications ont été appuyées d'un documentaire de 25 minutes réalisé par la télévision des Nations unies, montrant un reportage sur les changements climatiques. On a, aussi, fait la lecture du message du secrétaire général des Nations unies, Ban-Ki moon, et celui de Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, relatifs à la journée mondiale de la liberté de la presse. A la lumière des échanges, le public a été édifié sur les droits de l'homme, les sociétés démocratiques et le développement durable qui sont tributaires de la libre circulation des informations. Le droit à l'information est fonction de la liberté de la presse. C'est ainsi que dans son message, le secrétaire général des Nations unies a invité les dirigeants du monde à permettre la liberté de la



Mme Ana Elisa Santana De Afonso (au milieu) encadrée par Pasteur Nganga (journaliste), Pr Ludovic Miyouna et Godefroy Yombi.

presse et la libre circulation des informations: «J'exhorte tous les gouvernements, politiciens, entreprises et citoyens à promouvoir et à protéger l'indépendance et la liberté des médias. Sans ce droit fondamental, la population est moins libre et autonome». Pour sa part, la directrice générale de l'Unesco a reconnu que «l'accès à l'information est une liberté fondamentale et relève du droit universel à la liberté d'expression. Le droit de recevoir et répandre des informations, tant en ligne que hors ligne est un fondement de la démocratie, de bonne gouvernance et de l'état de droit». Il faut rappeler que la jour-

née mondiale de la liberté de la presse a été célébrée sous le thème: «Accès à l'information et aux libertés fondamentales, c'est votre droit». Elle a coïncidé, pour cette année 2016, avec trois évènements, à savoir: le 250ème anniversaire de la première loi relative à la liberté d'information au monde, dont le champ d'application englobait la Suède et la Finlande; le 25ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Windhoek sur les principes de la liberté de la presse; et la mise en application des objectifs de développement durable.

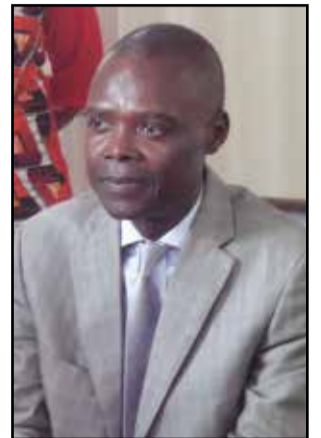
Philippe BANZ

Ministère de l'énergie et de l'hydraulique

Pas de temps à perdre, pour Serge Blaise Zoniaba

Serge Blaise Zoniaba a pris ses fonctions à la tête du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, à la suite de la passation de service avec son prédécesseur, Henri Ossebi, qui s'est déroulée, vendredi 6 mai 2016, au cabinet dudit ministère à Brazzaville.

A cette occasion, Serge Blaise Zoniaba a dégagé sa feuille de route, en déclarant: «Nous venons d'avoir une bonne passation de service avec le ministre Ossebi, les dossiers qu'il m'a confiés sont urgents. Il va falloir que je m'y plonge dès demain matin, pas lundi, mais demain matin, pour améliorer l'accès à l'eau et l'électricité. Ce sont des secteurs tellement vitaux, qui concernent tout le monde. Ce sont également des secteurs qui, lorsque la satisfaction n'est pas là, ce sont tout de suite les récriminations. Donc, on va essayer de faire en sorte que, tous ensemble, avec les consommateurs, que nous nous entendions sur la manière de faire que les deux secteurs fonctionnent bien. Mais, je vais mener une action sur quelque chose, parce que ça fait partie de ma formation, il faut que les gens apprennent à payer les factures de leur consommation. Donc, on mettra l'accent là-dessus».



Serge Blaise Zoniaba.

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Inès Bertille Nefer Ingani met l'accent sur la lutte contre les antivaleurs

La nouvelle ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a pris ses fonctions samedi 7 mai 2016, au terme d'une passation de service, à laquelle ont assisté les deux anciennes ministres qui ont eu à diriger ce département ministériel, notamment Mmes Jeanne Dambendzet et Françoise Lekomba-Loumeto. Elle a fait son baptême du feu dans une salle archicomble où l'on notait la présence des amis et collaborateurs.



Inès Bertille Nefer Ingani.

Mme Inès Bertille Nefer Ingani a dîné que son action sera focalisée sur la lutte contre les antivaleurs. «Je mettrai particulièrement un accent sur la lutte contre les antivaleurs, notamment l'absentéisme, la paresse au travail, la corruption, la concussion. Je veillerai, personnellement, à l'application de tous les textes relatifs à la gratuité, aux prestations services publics liées à la femme. Un autre objectif qui est élémentaire dans cette nouvelle République, c'est de faire adopter la loi sur la parité restée longtemps en veille. C'est à ce titre que je voudrais rassurer l'ensemble des collaborateurs, de mon désir de travailler avec eux, en comptant sur leur dé-

vouement et l'assiduité au travail», a-t-elle dit. Le nouvelle ministre en charge de la promotion de la femme estime que ce n'est que par la volonté commune qu'on relèvera les défis de la nouvelle République et ainsi contribuer à l'amélioration du statut multiforme de la femme congolaise dans toutes ses composantes. Pour y parvenir, elle souhaite un renforcement du partenariat entre le ministère dont elle a, désormais, la charge, les organismes internationaux et les organisations de la société civile. Enfin, Mme Ingani a rendu un hommage mérité particulier à toutes les femmes ministres qui ont dirigé ce département ministériel avant, auprès desquelles elle n'hésitera pas à demander conseil en cas de besoin, pour la bonne marche de leur département.

Pascal-Azad DOKO

44^e journée d'ouverture de la chasse sportive au Congo Garantir la pérennité de la ressource faunique, par des prélèvements contrôlés

La 44ème journée d'ouverture de la chasse sportive au Congo a fait l'objet d'un message publié à Brazzaville, samedi 30 avril 2016, par Jacques Ossissou, directeur général de l'économie forestière au Ministère de l'économie forestière et du développement durable, sous le thème: «Améliorons la gouvernance de la ressource faunique du pays, en vue de lutter efficacement contre les effets pervers du changement climatique». Cette journée précède l'ouverture de la période de chasse sur toute l'étendue du territoire national, qui va du 1er mai au 31 octobre 2016.



Jacques Ossissou.

Depuis quelques années, le gouvernement s'est engagé à promouvoir la gestion durable des ressources fauniques du pays. Une gestion garantissant les générations actuelles les possibilités d'exploiter ces ressources sans compromettre celles des générations futures. C'est à ce titre qu'il a été mis en place, depuis 1972, un cadre légal et réglementaire visant à pérenniser le capital «faune sauvage» du Congo. Il s'agit de l'arrêté n°3772 du 12 août 1972 fixant les périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse sportive au Congo. En application de cette disposition réglementaire, le pays procède, le 1er mai de chaque année, à l'ouverture de la chasse sur toute l'étendue du territoire national, pour une durée de six mois. La ressource faunique doit être protégée et exploitée de manière rationnelle, conformément aux dispositions de la loi 37-2007 du 28 novembre sur la faune et les aires protégées. Dans cette perspective, il revient aux

pouvoirs publics l'obligation de respecter les principes de gestion durable de la biodiversité, qui font, à la fois, partie des axes stratégiques du plan de convergence de la commission des forêts d'Afrique centrale et de l'orientation de politique générale en matière de forêt. Selon le message publié, aujourd'hui, plusieurs signaux révélateurs confirment, de manière irréfutable, la disparition imminente de plusieurs espèces animales, telles que le lion, l'éléphant de forêt, le gorille des plaines de l'Ouest, le chimpanzé commun, le bongo, etc., dans les aires protégées. Des dizaines de milliers d'éléphants sont braconnés chaque année à travers l'Afrique. Ce phénomène a occasionné la perte de 60% des populations d'éléphants dans le bassin du Congo, au cours de la dernière décennie. Pourtant, l'éléphant est un indicateur écologique de l'état global de la santé de l'écosystème. C'est ainsi que le Congo est très préoccu-

pé par la recrudescence du braconnage dans les massifs forestiers, a poursuivi le message. Le pays s'est, résolument, engagé d'éradiquer ce fléau, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite des espèces et produits de la faune et de la flore sauvages. A cette occasion, Jacques Ossissou a lancé un vibrant appel aux chasseurs de toutes les catégories de se conformer scrupuleusement aux prescriptions de la législation et la réglementation en vigueur, en matière de conservation et de gestion durable de la ressource faunique dans le pays. Il a invité les services de la justice, des douanes, de la gendarmerie et de la police nationale à travailler en synergie avec l'administration forestière, afin de

parvenir à l'application rigoureuse des dispositions légales.

Philippe BANZ

REMERCIEMENTS



Pierre Moreau Mikoza, Jules Loubassou Nkounkou, les enfants Exaucé, J'aime et Julvie; et famille remercient, du fond du coeur, tous les parents, amis, collègues et connaissances qui les ont assistés, de près ou de loin, moralement, spirituellement et financièrement, à l'occasion du rappel à Dieu, le mardi 19 avril 2016, à Brazzaville, de leur fille, épouse, mère et tante Audrey Carine NDINGANI «La Caro, Ndingas, Maman Audrey». La disparue a été portée en terre, le samedi 30 avril, au cimetière «Loukanga». Paix à son âme!

Séminaire Saint Jean (archidiocèse de Brazzaville)

Le pèlerinage de l'année de la miséricorde accompli en la fête de l'Ascension

Les formateurs et les 23 séminaristes en formation au séminaire Saint Jean de Kisoundi à Brazzaville ont effectué, jeudi 5 mai 2016, sous la houlette de l'abbé Matthieu Bakanina, directeur de cette maison de formation des futurs prêtres, en la fête de l'Ascension, le pèlerinage de l'année de la miséricorde pour être en communion avec l'Eglise universelle en cette année de la miséricorde décrétée par le Pape François. Ce pèlerinage est parti de la résidence des sœurs de Saint Joseph de Cluny, à Javouhey, jusqu'à la cathédrale Sacré-Cœur.

Le directeur du séminaire Saint Jean a initié ce pèlerinage pour permettre à certains de ses séminaristes de découvrir ces hauts lieux qui constituent les sources locales de la foi catholique. Réunis chez les sœurs à Javouhey, la délégation des pèlerins est passée par la communauté Saint Ignace de Loyola, la communauté des pères jésuites, jouxtant la nonciature apostolique au Congo, dont le drapeau du Vatican, visible depuis la communauté des jésuites a servi de repère au premier exposé de l'abbé directeur du séminaire, dans lequel, il a ainsi défini l'itinéraire dudit pèlerinage. Ce faisant, les pèlerins ont longé la rue du Colonel Brisset, en passant devant la maison Libermann (siège de la province spiritaine du Congo), jusqu'au croisement de la rue Père Bessieux. C'est alors que l'abbé directeur a relaté aux pèlerins un pan de l'histoire

de ce missionnaire spiritain qui a œuvré aux côtés de Mgr Prosper Augouard, dans la confection des briques ayant servi à la construction de l'actuelle cathédrale Sacré-Cœur. Arrivés à la déviation de ladite rue, vers l'avenue Cardinal Emile Biayenda, l'abbé Matthieu Bakanina a encore abordé l'histoire de l'archidiocèse en signifiant aux pèlerins ce, à quoi avait abouti la nationalisation, au cours de laquelle, l'Eglise avait perdu une grande partie de son patrimoine foncier. Longeant l'avenue Cardinal Emile Biayenda, vers la Cathédrale Sacré-Cœur, les pèlerins se sont arrêtés devant le bâtiment de l'archevêché. «C'est ici, la résidence de l'archevêque de Brazzaville. Je ne vous le souhait pas, mais si un jour, l'un de vous devenait archevêque de Brazzaville, c'est ici qu'il viendra demeurer», a déclaré en substance, l'abbé directeur du séminaire Saint Jean. Cette marche silencieuse



L'abbé Matthieu Bakanina (en soutane noire) conduisant les pèlerins.

ponctuée de la récitation du chapelet marial, notamment le mystère lumineux, a pris fin dans la cathédrale Sacré-Cœur où l'abbé Stein Claid Bilou, vicaire paroissial, dans un exposé, a édifié les pèlerins sur l'année jubilaire de la miséricorde divine et le discernement des vocations, avant de célébrer la messe conclue par les abbés Matthieu Bakanina, Gabriel Massembo, Junior Aya Yombo, Gildas Aymar Malela Ngoma, Hennick Mvilia et Yvon Bienvenu Mabandza, respectivement, directeur, directeur spirituel, préfet des études, économiste, préfet de discipline du séminaire Saint Jean, et curé de la paroisse Saint Michel de Nganguoni. Signalons qu'à la messe animée par les séminaristes, les pèlerins ont été rejoints

par les catéchumènes de la paroisse Saint Michel de Nganguoni, en cette fête de l'Ascension du Seigneur Jésus. Dans l'homélie, l'abbé Stein Claid Bilou a fait savoir que lors de la fête de l'Ascension, nous ne célébrons pas seulement l'ascension de notre Seigneur Jésus, mais également l'ascension de tout et de chaque chrétien. Dans son mot de remerciements, l'abbé Matthieu Bakanina a exprimé sa gratitude à la paroisse cathédrale Sacré-Cœur pour l'accueil réservé aux pèlerins de l'année de la miséricorde, tout en justifiant le bien-fondé de ce pèlerinage aux sources locales de la foi catholique.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Dimanche de Pentecôte -C-

«L'Esprit Saint anime et guide la vie des chrétiens et celle de l'Eglise»

Textes: Ac 2, 1-11; Ps 103; Rm 8,8-17; Jn 14, 15-16.23b-26.

Chers frères et sœurs,

Ce dimanche, l'Eglise universelle célèbre la solennité de la Pentecôte. Par elle, s'achève le temps pascal. Mais qu'en est-il de la fête de la Pentecôte?

Historiquement, on peut dire que dans l'Ancien Testament, les juifs fêtaient déjà la Pentecôte. C'était une fête de la moisson destinée à consacrer à Dieu les prémices de la nouvelle récolte. Dès le premier et deuxième siècle de notre ère, ce caractère agricole de la fête va prendre une autre signification: la pâque étant la commémoration de la sortie d'Egypte, la Pentecôte juive est devenue l'aboutissement de l'Exode, la commémoration de l'Alliance scellée par Moïse sur le mont Sinaï.

«À ce don de la Loi, de la Pentecôte israélite, s'est substituée dans le christianisme l'effusion de l'Esprit Saint. L'Alliance fondée sur les préceptes du Décalogue a été remplacée par une alliance qui trouve sa source dans la présence et l'action en nos cœurs de l'Esprit Saint.» (Cf. Jean-Luc Muller, L'Eglise en fête. Le cycle liturgique). Le terme Pentecôte vient du grec «*Pentēkostē*», qui donne cinquantième: c'est le cinquantième jour après Pâques. Les chrétiens tout comme les juifs célèbrent ce jour. C'est un jour qui constitue l'acte de naissance des deux religions: le judaïsme et le christianisme. Le judaïsme commémore le jour de la réception des 10 commandements par Moïse pour les transmettre au peuple d'Israël; le christianisme celui où les disciples de Jésus reçoivent une force nouvelle: l'Esprit Saint. Cette force qui va les stimuler à aller annoncer la résurrection du Christ.

Dans les deux religions, c'est Dieu qui fait le pas. Chez les juifs, Il donne la loi (l'acte de naissance de la Pentecôte juive). Chez les chrétiens, Il donne l'Esprit Saint pour observer la nouvelle loi (l'acte de naissance de la Pentecôte chrétienne). Si l'on revient à l'ancienne signification de la Pentecôte chez les juifs (Pentecôte comme jour de la consécration à Dieu des prémices de la moisson), on peut établir quelques points de ressemblances et de dissemblances avec la Pentecôte des chrétiens. Ainsi, si à la Pentecôte juive ce sont les prémices de la moisson de blé qu'on a consacrées à Dieu; à la Pentecôte des chrétiens, c'est Dieu Lui-même qui donne aux Apôtres de Jésus, l'Esprit Saint.

De là, un véritable parallélisme entre les deux types de Pentecôte (juive et chrétienne) saute aux yeux. Dans la Pentecôte juive, le grain de blé doit tomber en terre et germer. Dans la Pentecôte chrétienne, c'est Jésus qui meurt, ressuscite et rejoint son Père pour que l'Esprit Saint vienne. «Le grain de blé est à la plante ce que l'Esprit Saint est à Jésus. Comme le blé est le fruit de sa plante, ainsi l'Esprit Saint est le fruit de la passion et de la résurrection de Jésus», écrit Roger Wawa dans son livre intitulé: «Des mots pour guérir les maux. Méditations sur l'Evangile de l'année C.»

La Pentecôte chrétienne inaugure le temps de l'Eglise à travers la descente du Saint Esprit sur les Apôtres. L'événement est relaté dans le livre des Actes des Apôtres précisément dans la première lecture. L'auteur sacré représente la réalité invisible de l'Esprit Saint à travers trois symboles: le vent, les langues de feu et les langues. Le vent symbolise la douceur de l'Esprit d'amour qui doit souffler dans le monde entier. Le vent de l'amour, le vent de l'Esprit est comme une révolution qui se fait en douceur pour changer les habitudes, renouveler la face de la terre comme nous le rappelle le Psaume responsorial. Les langues de feu quant à elles symbolisent la lumière, l'Esprit Saint. La présence de ces langues de feu prouve que l'homme déchu suite au péché originel est maintenant réhabilité. Aussi, il n'est plus sous l'emprise de la chair mais sous celui de l'Esprit, puisque l'Esprit de Dieu habite en lui, comme nous le signifie Saint Paul dans la deuxième lecture. L'homme quitte la mort pour la vie. L'Esprit qui habite cet homme le prédispose déjà pour la vie éternelle. Il peut maintenant témoigner de Jésus-Christ, puisqu'il vient d'expérimenter le baptême de l'Esprit Saint: un baptême de feu. Enfin, la diversité des langues et leur compréhension symbolise l'amour. Celui qui a l'esprit en lui, s'exprime dans le langage d'amour que tout le monde comprend et rend témoignage de cet amour reçu de Jésus. C'est l'amour qui est semé en chacun de nous qui nous permet d'être des membres de l'unique famille du Christ et de nous comprendre tout en parlant des langues différentes.

Pour que nous nous comprenions, pour que nous nous souvenions de tout ce qu'il a dit, Jésus nous envoie son Esprit, le paraclet. Seul l'évangéliste Jean donne au Saint Esprit ce nom grec, qui signifie le conseiller, l'intercesseur, le défenseur en justice. Avec lui nous n'aurons plus peur de témoigner de Jésus devant les tribunaux. C'est un Esprit de vérité qui nous ouvre les yeux et nous rend capable de l'aimer et d'aimer notre prochain.

C'est en étant docile à l'Esprit Saint que nous pouvons vivre dans l'amour et selon Jésus. Avec lui nous aurons la capacité de vaincre toutes nos dissensions. Avec l'Esprit Saint, plus rien ne peut plus être comme avant dans nos vies. L'Esprit Saint est une force qui nous transforme, nous transfigure et nous donne de vivre dans la joie, l'humilité, la compréhension de l'autre. En cette solennité de la Pentecôte, demandons au Seigneur de nous accorder son Esprit Saint, devenons des témoins authentiques de sa vie, de sa mort et sa résurrection.

Abbé Davy Aymar IBARA OKEMBA

Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha

Confrérie Sainte Rita de la région parisienne (France)

L'abbé Paul Eric Goma a animé une veillée de prière à la paroisse Sainte-Marthe

La paroisse Sainte Marthe d'Aubervilliers quatre chemins en région parisienne, a abrité la nuit du vendredi 29 au samedi 30 avril 2016, la veillée de prière de la confrérie Sainte Rita. Elle a été animée par l'abbé Eric Paul Goma, ancien exorciste du diocèse de Kinkala, prédicateur de la Parole de Dieu en milieu charismatique et actuellement étudiant en théologie spirituelle à l'institut catholique de Paris. Venus de tous les coins d'Ile-de-France et sous la bienveillante attention de leur bergère madame Mikanganou albertine, les membres de la confrérie Sainte Rita ont été rejoints à cette veillée de prière par de nombreux chrétiens qui ont bien voulu passer cette nuit dans la louange, la prière, et l'écoute de la Parole de Dieu.

Le programme annuel des activités de la confrérie Sainte Rita, de la région parisienne s'exécute normalement. Après l'ouverture des exercices spirituels des quinze jeudis le 7 février 2016, et la recollection du 20 mars 2016, qui avait pour thème: «la miséricorde divine», ce programme annuel a atteint sa vitesse de croisière avec l'organisation de la veillée de prière dans la nuit du vendredi 29 avril 2016. Cette veillée de prière a servi de préparation spirituelle au pèlerinage de Cassia en Italie du 12 au 19 mai 2016. La clôture des activités annuelles de ce mouvement d'apostolat, véritable instrument d'évangélisation des frères et sœurs en Christ de la diaspora, interviendra le 22 mai 2016, en la fête patronale de la confrérie. C'est au environ de 23h qu'a débuté la veillée de prière, avec la récitation des chapelets de la Vierge Marie, de la miséricorde divine et de sainte Rita, s'en est suivi la louange et l'invocation à l'Esprit Saint. Ensuite, l'abbé Eric Paul Goma a délivré son premier enseignement sur le combat spirituel, thème d'une haute importance spirituelle

qui a permis aux membres de la confrérie Sainte Rita d'avoir conscience dans leur vie chrétienne qu'ils doivent être des chrétiens soldats, appelés à combattre les œuvres du diable avec les armes spirituelles que nous donne notre Seigneur Jésus-Christ dans la lettre aux Ephésiens (6, 10-20). La deuxième partie de la veillée, a été consacré à la célébration eucharistique.



Les membres de la confrérie Sainte Rita de Paris, louant le Seigneur.

Un deuxième enseignement a été donné par l'animateur sur le thème de la guérison. S'appuyant sur la Parole de Dieu l'abbé Eric Paul Goma a montré que l'eucharistie est un moment de guérison par excellence. La veillée de prière s'est terminée par l'adoration et la bénédiction au saint sacrement. Pour votre gouverne, la confrérie

Sainte Rita de la région parisienne compte environ 300 membres et à pour aumônier l'abbé Donatien Bizaboulu, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, et curé de Herblay dans le diocèse de Pontoise.

Abbé Eric Paul GOMA

Publication de Bans

Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville, que le samedi 21 mai 2016, à 9h 00, Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, ordonnera prêtre à la paroisse Saint Charles Lwanga de Makélékélé, le père Ulrich Makoumbou de la Congrégation des pères Salésiens de Don Bosco.

A cet effet, Mgr Anatole Milandou exhorte à soutenir le futur ordinaire par la prière.

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie

de faire part aux communautés paroissiales de son diocèse, aux paroisses d'origine du candidat, et aux personnes qui le connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale du diacre: Hugues Davy Bekel. Cette ordination est prévue le samedi 25 juin 2016, à la paroisse Cœur Immaculée de Marie de Souanké, en la veille du 13^{ème} dimanche du temps ordinaire.

L'évêque de Ouesso rappelle que les fidèles sont tenus par l'obligation de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou à son curé, les empêchements à ces ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, can. 1043).

Comptant sur le souci d'accompagner le frère, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière l'ordinaire et le diocèse.

Pour de bonnes analyses, j'aime lire La Semaine Africaine. www.lasemaineafricaine.net

Editions l'Harmattan Congo

Jean-Valère Mbani publie deux ouvrages: «Comment industrialiser le Congo Brazzaville» et «Le management des approvisionnements»

Ces deux ouvrages ont été présentés et dédiés par l'auteur le 30 avril 2016, dans la salle des conférences de l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises). Sous les auspices des docteurs en économie, Kitsoro Firmin Kinzounza et Edmond Matondzi, devant un parterre d'étudiants et de nombreux invités.

Dans le premier livre qui tient en 65 pages, Jean-Valère Mbani propose une méthode susceptible de permettre l'industrialisation du Congo de manière «rapide et maîtrisée». Il s'agit, pour lui, de «mettre en place une carte industrielle du Congo, en passant par des choix d'investissements prioritaires.»

«L'industrialisation du Congo est un défi. Un défi que doivent relever tous les Congolais et toutes les Congolaises», affirme l'auteur dès le début de son ouvrage. Le Congo, souligne-t-il, connaît ces dernières années une avancée significative sur plusieurs plans visant à favoriser son émergence. Ces avancées s'expliquent par une stabilité et la volonté des dirigeants à doter le pays des infrastructures de base, à travers les différents programmes de société du président de la République.

En 2012, explique l'auteur, le Congo a réalisé un taux de croissance moyen de 5%, lequel constituait, ainsi, un atout majeur pour les finances du pays. «Le Congo affiche ces dernières années des budgets annuels parmi les plus importants de l'Afrique francophone subsaharienne», relève Jean-Valère Mbani, qui reconnaît, d'ailleurs, que le Congo est, actuellement, un vaste chantier où routes, aéroports, installations énergétiques, infrastructures de base et autres

investissements conséquents sont visibles.

Pour l'industrialisation du Congo, l'auteur suggère de doter le pays d'un outil de pilotage de la politique du développement industriel, lequel lui permettra d'avoir une économie forte soutenue par l'industrie. Cette industrialisation, une fois, mise en place, de façon «stratégique», participerait à la création de la valeur ajoutée; à l'amélioration du P.i.b. national, à la réduction considérable du chômage, à l'acquisition d'un savoir-faire technique, technologique et scientifique, à la réduction des importations et donc à l'amélioration de la balance commerciale, tout comme à la réduction des coûts des produits manufacturés.

En conclusion, Jean-Valère Mbani propose un modèle pratique qui part de la conception de la politique d'industrialisation où il propose, entre autres, la mise en place d'une carte industrielle du Congo, à un mode d'organisation à mettre en place, pour atteindre l'industrialisation du Congo, en passant par des choix d'investissements prioritaires. Une façon, pour lui, de contribuer à la sérieuse réflexion sur l'industrialisation du Congo, dans la perspective de son émergence.

S'agissant du second «Le management des approvisionnements», l'auteur, partant de



L'auteur (Jean-Valère Mbani, au milieu), pendant la présentation de ses ouvrages.

nombreuses difficultés que rencontrent les entreprises commerciales et industrielles dans le pilotage de leurs approvisionnements (pénuries, avaries, invendus et ruptures de stock), présente un modèle de management des approvisionnements basé sur sept principes.

A travers cet ouvrage, il entend sensibiliser le public sur l'existence du concept, expliquant qu'il s'agit, là, d'une évolution allant de la gestion des approvisionnements au management des approvisionnements. «Il est important de savoir que le management des approvisionnements est un savoir scientifique qui n'est pas seulement basé sur des connaissances techniques mais et surtout sur un savoir managérial», explique l'auteur, précisant qu'il constitue une combinaison des savoirs possibles que doit détenir un manager en termes de managements des approvisionnements.

Capsulé en 173 pages et 13 chapitres, l'ouvrage propose un modèle de management

des approvisionnements des entreprises et organisations, pouvant leur permettre de s'assurer compétitivité et rentabilité, dans l'environnement concurrentiel où elles évoluent. «Ce modèle de management des approvisionnements donnera aux entreprises plus d'outils stratégiques de pilotage, afin d'accroître leur capacité d'adaptation et d'assurer leur survie, dans un monde en perpétuelle mutation», conclut Jean-Valère Mbani. Rappelons que Jean-Valère Mbani est directeur général du cabinet d'expertise comptable Saicf. Agé d'une trentaine d'années, il est détenteur de trois Masters et d'un Dess en comptabilité, en gestion d'entreprise, en audit, en contrôle de gestion et en management et est expert-comptable agréé C.e.m.a.c. (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale). Il est actuellement doctorant en sciences politiques et administratives.

Viclaire MALONGA

Visite du ministre Anatole Collinet Makosso dans l'arrondissement 8 Madibou

Les programmes s'exécutent normalement

A quelques semaines de la fin de l'année scolaire, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a effectué lundi 2 mai 2016, une visite dans quatre établissements de l'arrondissement 8 Madibou, de Brazzaville, pour s'assurer du niveau d'exécution des programmes scolaires, notamment ceux des classes de terminale et de 3^e. De cette ronde, il ressort que les cours se déroulent sans embûches et les programmes s'exécutent normalement. A cette occasion, le ministre a appelé les parents à accompagner leurs enfants à reprendre le chemin de l'école.

La visite, commentée à l'école primaire Congo-Chine à Nganga Lingolo, au lycée de Nganga Lingolo et au préscolaire de Nsamoukou (Nganga Lingolo), s'est poursuivie à l'école pilote de l'Oua. Elle s'est achevée à la circonscription scolaire de Maouta. Dans tous ces établissements, le constat a été le même: les cours se déroulent normale-



Le ministre dans une salle de classe.

ment, après quelques jours de perturbations dues aux événements du 4 avril dernier. «Nous sommes en train d'aborder le dernier virage pour nos élèves qui vont affronter les examens d'Etat particulièrement ceux de la terminale qui vont faire le baccalauréat et même ceux de 3^e qui vont faire le B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle). Et, il faut simplement que nous puissions nous assurer que les programmes sont avancés et que les cours se déroulent normalement», a expliqué...

Pour le ministre, cette visite a été une occasion de transmettre le message du gouvernement à l'ensemble du peuple, y compris ceux de la diaspora qui continue à penser que la vie n'a pas repris dans les quartiers Sud de Brazzaville et que les cours sont perturbés. «Contrairement à ce qui se dit, le taux de fréquentation scolaire est très élevé, on a un taux de reprise de cours qui varie entre 75 et 85%; les 20 et 25% sont les absentéistes de tous les temps, mais aussi ceux qui se sont déplacés avec les parents, suite aux événements que nous avons connus et, qui ne sont pas encore revenus à Brazzaville. Pour tous ceux qui sont à Brazzaville, les enfants ont vaincu la peur, ils viennent normalement à l'école. Les élèves sont prêts, pour affronter leur baccalauréat à la date prévue. Nous avons voulu faire cet exercice, pour voir avec les élèves et les enseignants si les difficultés du mois dernier ont eu des répercussions sur l'évolution des programmes. Et, si cela devrait avoir des répercussions sur la date d'organisation des examens. Mais, les élèves nous ont rassurés qu'à leur niveau, ils ont tout fait avec leurs enseignants, pour rattraper le retard», a-t-il déclaré.

Pour éviter toute maladresse, le ministre a rassuré l'opinion qu'un grand travail de conscientisation des jeunes a été fait, et, qu'au niveau du Ministère, un dispositif administratif assez important a été mis en place, pour que soient corrigés les écueils. A propos des classes pléthoriques, Anatole Collinet Makosso a indiqué que les dispositions sont prises pour que les effectifs soient raisonnables, afin de mieux faire passer les enseignements. Pour les enfants du lycée, et particulièrement ceux des classes terminales, «le gouvernement a fait beaucoup d'efforts pour mettre les élèves dans de bonnes conditions. Nous avons, cette année, pris l'option dès le début de l'année scolaire, de faire en sorte que les effectifs dans les classes d'examen, en terminale particulièrement et de façon générale dans les lycées soient plus raisonnables qu'ils ne l'ont été par le passé. Maintenant, nous poursuivons ces mêmes efforts. Reste au collège où il y a encore quelques difficultés; c'est un travail que nous ferons au fur et à mesure».

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Marché Plateau, Centre-ville
Boîte Postale: 964/Téléphone: 05 540-93-13; 06 672-79-24
Site: www.notairegaliba.com/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

FIDUCIA EXPERTISE & CONSEIL

Société A Responsabilité Limitée
Capital social: 1.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville, 38, rue Yaoundé,
Arrondissement 03, Poto-Poto
RCCM: 16 B 6407
REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

Aux termes d'un acte authentique, en date du 06 Avril 2016, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré le 07 Avril 2016, à la recette des impôts de Poto-Poto, folio 66/3, numéro 0711, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée;

Dénomination sociale: «FIDUCIA EXPERTISE & CONSEIL»;

Siège social: Brazzaville, 38, rue Yaoundé, Arrondissement 03, Poto-Poto, République du Congo;

Capital social: Un Million (1.000 000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales, de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites;

Objet social: La société a pour objet principal, tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

- Organiser, vérifier, apprécier et redresser les comptabilités de toute nature;
- Analyser, par le procédé de la technique comptable, la situation et le fonctionnement des entreprises sous leurs différents as-

pects: économique, juridique et financier; Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscriptions et de versements, reçu par le Notaire soussigné, le 06 Avril 2016 et enregistré le 07 Avril 2016, à la recette des impôts de Poto-Poto, folio 66/04, numéro 0712, les souscripteurs du capital ont intégralement libéré leurs parts sociales;

Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Michel Aymar MATSOUNGA BAKALA a été nommé en qualité de Gérant de la société, sans limitation de durée;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 13 Avril 2016, sous le numéro 16 DA 287; Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le même jour, sous le numéro 16 B 6407, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans.

Pour insertion légale,
Maître Henriette L.A. GALIBA,
Notaire

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° SC 04/2016/ PADEF/UNGP/RPM

«Recrutement d'un consultant national chargé de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus d'évaluation des performances et la caractérisation des élevages avicoles appuyés par le PADEF».

1. Contexte et justification

1.1 La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un consultant national chargé de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus d'évaluation des performances et la caractérisation des élevages avicoles appuyés par le PADEF.

1.2. le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les consultants intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés.

2. Objectif de la mission du Consultant:
L'objectif global de la mission du Consultant national est de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans l'évaluation des performances et la caractérisation des élevages avicoles appuyés par le PADEF dans le Pool, la Bouenza et la Cuvette.

3. Qualité et Profil du consultant:
Le Consultant national doit avoir un niveau académique d'au moins BAC + 5 en développement rural, en zootechnie ou en médecine vétérinaire avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans. Il doit avoir une forte capacité d'écoute et d'analyse. Il doit avoir effectué au moins deux (2) missions similaires dans le cadre des projets financés par les bailleurs internationaux et le FIDA.

4. Durée et lieu de la mission:
La durée de la mission est de 35 jours.

5. Manifestation d'intérêt:
Le PADEF invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations (NB avec

preuves à l'appui) sur leur expérience et compétence en rapport avec la nature de la mission (copies de diplôme, CV détaillé prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, certificats/attestations concernant l'exécution des contrats analogues, etc.). Le consultant national sera recruté, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la Sélection à Titre Personnel (STP).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

6. Dépôt des dossiers:
Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 24 mai 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention «AMI N°04/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le Recrutement d'un consultant national chargé de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus d'évaluation des performances et la caractérisation des élevages avicoles appuyés par le PADEF».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF)
Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.
Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongongoo@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 09 mai 2016

Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

MILAN

À PARTIR DE

654 900 FCFA TTC
A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

B.P. 06, Cité du Djoué
Brazzaville, CONGO

AVIS DE VENTE AUX PLUS OFFRANTS

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, sis à la cité du Djoué à Brazzaville, porte à la connaissance du public qu'il met en vente aux enchères des véhicules usagés suivants :

- 01 BUS TOYOTA COASTER
- 01 VOITURE MERCEDES/E240
- 01 VOITURE MERCEDES/S320
- 04 VOITURES TOYOTA LAND-CRUISER 4X4
- 01 VOITURE SUZUKI JIMMY
- 02 VOITURES ELECTRIQUES YAMAHA
- 01 TONDEUSE DE MARQUE HONDA

I. CONDITIONS DE VENTE:

La vente est ouverte au public sans restriction et s'effectue sous plis fermés. Les biens sont vendus dans leur état actuel sans aucune garantie de la part de l'Organisation.

II. DEPOT DES OFFRES:

Les offres devront être adressées à l'adresse ci-après avec la mention «OFFRE POUR VEHICULES USAGES».

Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique
B.P: 06
Bureau de GMC N°128 (1^{er} étage)
Bureau N°129
Cité du Djoué, Brazzaville, Congo

III. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES:

Les formulaires à remplir et les détails sur les conditions de vente sont à retirer à partir du 16 au 31 mai 2016, entre 09h00 et 12h00, du lundi au vendredi, au bureau N°12, «à l'Estate, Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Cité du Djoué».

Fait à Brazzaville, le 3 mai 2016

Léonidas Carel Mottom Mamoni, nouveau ministre de la culture et des arts

«Nous allons redonner la parole aux culturels et artistes»

A l'occasion de la cérémonie de passation de service qui a eu lieu, samedi 7 mai 2016, au siège du Ministère de la culture et des arts, à Brazzaville, entre Bienvenu Okiémy, ministre sortant, et Léonidas Carel Mottom Mamoni, ministre entrant, en présence de leurs collaborateurs et d'un parterre de journalistes, ce dernier a dévoilé sa vision: «...Ce qui est certain, c'est qu'à la tête de ce département, nous allons redonner la parole aux culturels, nous allons redonner la parole aux artistes. Ma conviction profonde, c'est de faire de telle sorte que, désormais, chaque corporation de ce département participe des échanges, participe de la vision de ce département», a fait savoir, en substance, le nouveau patron de la culture et des arts, juste après sa prise de fonctions.

Considérant, par ailleurs, la baisse drastique du prix de baril du pétrole qui, en effet, contribue à plus de 70% au budget congolais, Léonidas C. Mottom Mamoni a estimé que son ministère devra participer à la diversification de l'économie, afin de contribuer au développement du Congo. «Nous parlons, en ce moment, de la diversification de l'économie. Nous allons, très rapidement, nous lancer sur une réflexion particulière, celle de chercher à savoir comment faire, pour que, dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale, le Ministère de la culture et des arts contribue aussi au développement économique», a-t-il déclaré.

Le ministre sortant, Bienvenu Okiémy, n'a pas manqué d'adresser à son successeur, pour sa nomination à la tête de la culture et des arts, des félicitations et des encouragements, en ces

termes: «...Croyez-moi, je suis très heureux de vous savoir ministre de la culture et des arts...En mon nom propre et au nom de ceux qui ont travaillé avec moi, félicitations, réussite absolue à vous».

Remerciant, pour sa part, le président de la République pour sa nomination, Léonidas Carel Mottom Mamoni a promis poursuivre l'œuvre entamée par son prédécesseur, et utiliser chaque homme selon ses talents et ses compétences.

Dès après sa prise de fonctions, le nouveau ministre de la culture et des arts s'est rendu, tour à tour, au marché des arts du Plateau-ville, au Centre culturel Soni Labou Tansi, à Bacongo (arrondissement 2) et à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, à Moungali (arrondissement 4), pour s'imprégner des conditions de travail dans ces structures sous tutelle.

Signalons que le Professeur



Le ministre entrant et le sortant.



Les directeurs de cabinet entrant et sortant.

Ludovic Robert Miyouna, directeur de cabinet du ministre sortant, a, tout au début de la cérémonie, fait le bilan du travail abattu et

ce qui reste à faire.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

OUVERTURE DE LA PLATEFORME DU 1^{er} CABINET MONDIAL D'ENTREPRENEURIAT SOCIAL AU PUBLIC FRANCOPHONE

Docteur Audit, 1er cabinet d'entrepreneur social au monde et pionnier dans la télé-expertise apporte depuis 2012 une assistance/formation 'gratuite' aux organisations à travers le monde dans les domaines clés de la vie d'une organisation:

- Ingénierie Managériale: management stratégique, éco-management, etc.
- Ingénierie Financière: comptabilité, analyse financière, gestion budgétaire, etc.
- Ingénierie Fiscale: éco-fiscalité, optimisation fiscale, parafiscalité, etc.
- Ingénierie Patrimoniale: analyse patrimoniale, optimisation des ressources, etc.
- Ingénierie Mercatique: marketing stratégique, marketing durable, etc.
- Ingénierie Entrepreneuriale: réservée aux jeunes détenteurs de projets de création d'entreprises avec une formation spécifique en Entrepreneuriat Numérique/Sociétal/Economique assortie d'une formation de pointe en Business English grâce à la méthode révolutionnaire d'ingénierie linguistique ESU (English-Speaking Universe).

Le cabinet Docteur Audit met également à la disposition des organisations la certification SAS (Safe and Sound), une preuve d'attestation qu'une organisation dispose d'une gouvernance efficace, efficiente et maîtrisée. Le certificat SAS est un triptyque-certificat qui prend en compte la conformité aux normes ISO 9001version2015, ISO 14001version2015 et les Standards IIA/COSO.

Certificat SAS = ISO 9001version2015+ ISO 14001version2015+ Standards IIA/COSO

Sa plate-forme est maintenant disponible au public francophone via son site : www.docteuraudit.com

Le cabinet Docteur Audit est dirigé par le Congolais Giresse AKONO GANTSU qui est le Représentant Afrique et Cofondateur. Il figure dans le classement mondial du top 3 des révolutionnaires de l'entrepreneuriat social (du magazine australien Economic Innova).



Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Afrique Centrale

Appel à candidature pour la sélection de consultants/bureaux d'études

Le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Afrique Centrale (PRMN) est un programme piloté par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en coordination avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Dans le cadre de la mise en oeuvre du PRMN en République du Congo, l'ONUDI lance un appel à candidature pour sélectionner des consultants et/ou bureaux d'étude résidents en République du Congo, qui pourront bénéficier de formations complémentaires. Ils seront éventuellement appelés dans une seconde phase à accompagner

les experts internationaux dans le cadre de la mise en oeuvre des activités du programme et de l'appui aux entreprises.

Les critères de sélection sont les suivants:

- Etre résident en République du Congo;
- S'engager à suivre les formations ainsi qu'à mettre les acquis de la formation au profit des entreprises bénéficiaires du PRMN, suivant les missions qui seront confiées.
- Avoir une expérience pratique d'au moins 5 ans dans les domaines suivants: Agro-industrie, textile/habillement, cuir et peaux, mécanique, chimie, management de la qualité, normes ISO, finances et commerce/stratégie export, entrepreneuriat, chaînes de valeurs, droit des affaires, marketing, finance...;

- Avoir un diplôme d'ingénieur, finances, économie ou équivalent (Bac +4 minimum);

- La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit est indispensable. La maîtrise de l'anglais et de la langue officielle de la République du Congo constitue un atout.

Les candidats intéressés et répondant aux critères ci-dessus, sont invités à transmettre, par voie électronique, (E-mail: T.CHAIB-CHERIF@unido.org) un dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un Curriculum Vitae détaillé, au plus tard le 31 mai 2016 à 16h00, avec la mention: «Candidature Consultant PRMN».

Il ne sera répondu qu'aux candidatures répondant aux critères requis. L'ONUDI s'attache à promouvoir l'égalité des sexes. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.

Léon Alfred Opimbat aux sportifs

Des consultations pour un nouveau départ

Le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, reconduit après le changement de gouvernement intervenu récemment, a organisé une série d'échanges interactifs avec les acteurs du mouvement sportif. Il l'a inaugurée avec les journalistes sportifs, lundi 9 mai 2016. Au cours de ces échanges, il a décliné les axes prioritaires de son département. L'échange avec la presse sportive, particulièrement, a permis à un grand nombre de journalistes de s'exprimer librement, de critiquer, de relever toutes les faiblesses de l'action passée et, naturellement, de faire des suggestions. Certains, attachants, d'autres, bouillants et sincères, ont parlé, les uns après les autres (près d'une trentaine), avec franchise, des maux du sport national. Bref, ce qui se disait très bas a été dit au grand jour. Sans feinte. Avec éclat. Avec passion, parfois, mais sans détours. Parce que garanti par le ministre, lui-même, qui a estimé que tout cela va permettre au ministère «d'améliorer ce que nous avons pu faire pour que l'objectif du développement du sport puisse être atteint»

Répondant à certaines questions, Léon Alfred Opimbat a révélé qu'une loi est en cours d'élaboration pour la gestion du complexe sportif de la Concorde de Kintélé. L'Etat tient toujours, par ailleurs, à la subvention allouée aux clubs de Ligue 1, qui est, simplement, confrontée au processus de déblocage des fonds.



Léon Alfred Opimbat.

Pour les axes prioritaires, ils se résument en la mise en œuvre de l'opérationnalisation du plan de développement des sports validé en novembre 2015, l'entretien des relations de partenariat avec les associations nationales (fédérations), la recherche des financements additionnels, la gouvernance,

etc. Au total, il y a sept axes stratégiques devant «favoriser le développement cohérent du sport et de l'éducation physique». Le ministre n'oublie pas les rendez-vous imminents auxquels le département des sports devra, bientôt, faire face.

G.M.

Basket-ball : les filles entrent en scène

Sans tapage, le championnat de Brazzaville poursuit son petit bonhomme de chemin. Il offre des rencontres aussi bien en week-end, comme en semaine. Mercredi 11 mai 2016, au gymnase Etienne Mongha, à Ouenzé, la caractéristique dominante des matchs était l'entrée en scène des jeunes filles. Et celles d'Inter Club et d'Etoile du Congo ont été les premières à fouler le parquet. Pas de surprise, Inter Club l'a emporté, à l'issue d'une partie pas trop brillante, mais suffisamment sportive: 58-42. Mi-temps: 27-23.

Mêmes équipes, chez les hommes, pour le deuxième match de la soirée. Et comme lors de la rencontre entre féminines, Etoile du Congo a mis les pouces face aux militaires d'Inter Club: 56-70. G-S.M.

Handball à Brazzaville

Relever le défi du redressement

Le conseil inaugural tenu le 30 avril dernier, en présence du directeur départemental des sports, Abraham Angossina, et du président de la Fécoband (Fédération congolaise de football), Henri Joseph Parra, a été l'occasion, pour la Ligue départementale de Brazzaville, de se pencher sur les grandes lignes de son programme biennal (2016-2018).

En résumé, l'action de la Ligue départementale de Brazzaville vise l'amélioration du niveau des différentes équipes de la capitale. Et, dans le cadre du développement du handball de la ville, elle a pour objectifs principaux: assurer la relève, combler les déficits dans les différentes catégories, chez les filles, comme chez les garçons, organiser des sessions de recyclage et de formation des entraîneurs et des animateurs techniques, en plus de la création des écoles de handball pour les plus petits.

Dans l'immédiat, la Ligue va s'attaquer au démarrage des championnats, dans les différentes catégories. C'est dans cet ordre d'idée que les conseillers ont examiné le règlement particulier, qui servira de guide des compétitions. Y prendront part, les équipes remplissant les conditions d'affiliation à la Fécoband.

L'innovation est la suppression de la catégorie «Juniors», source, souvent, de tricherie dans la qualification de certains

redressement financier exige une démarche rigoureuse de maîtrise des dépenses. Pour une bonne gestion des fonds, un compte bancaire sera ouvert dans une banque locale. A la fin des travaux, Guy-Patrick Epemy, président de la ligue



Les membres du conseil départemental à l'issue de leur session.

joueurs dont l'âge est parfois douteux. Elle sera remplacée par la catégorie «Espoirs». L'organisation technique des compétitions est confiée à une commission d'organisation, dont les attributions seront définies par le bureau exécutif.

Parmi les autres aspects organisationnels passés au peigne fin par les conseillers, il faut noter la rentabilisation du spectacle. Pour aller droit au but: le droit d'entrée dans les salles, pour les entraîneurs, les dirigeants, les anciens joueurs, les supporters, etc.

Une mission, des moyens, dit-on. Justement, concernant le budget prévisionnel, exercice 2016-2017, il est estimé, en recettes et dépenses, à la somme de 35 millions de francs CFA. Les choix budgétaires tiennent compte de l'ampleur des activités et actions à mener. Le

et du conseil départemental, a remercié les représentants des clubs, pour la qualité du travail abattu.

Quant à Abraham Angossina, il a exhorté le bureau de la ligue et les conseillers à bien travailler, afin de hisser plus haut l'étendard du handball brazzavillois.

Innocent MAVOUNGOU
(Ligue départementale de handball)

Ligue africaine des champions

A partir de 2017, ce ne sont plus 8 mais 16 clubs qui participeront aux poules et le nombre de groupes passera de deux à quatre! Cette véritable révolution, annoncé par Issa Hayatou, président de la CAF, va sans doute entraîner, également, une réduction du nombre de tours préliminaires à franchir avant d'atteindre la phase de groupes. L'exigence en termes d'organisation (transport, hébergement, terrain,...) va également monter d'un cran. Un sacré challenge!

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com

AVIS DE CONSTITUTION

«Société des Pavés du Congo»

En sigle «S.P.C.»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 12 117 447 900 Francs CFA
Brazzaville (République du Congo), 141, rue Lagué, Mougali
RCCM CG/BZV/16 B 6423

I - Il a été constitué, conformément à l'Acte Unifforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, une Société Anonyme avec Conseil d'Administration suivant acte authentique reçu le 22 avril 2016 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), dûment enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 22 avril 2016, sous le Folio 0770/10 n° 0820, et dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: «Société des Pavés du Congo», en sigle «S.P.C.»;

Forme juridique: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Objet: la société a pour objet:

- La fabrication des pavés et de bordures vibrées;
- La distribution et la vente des pavés;
- Les prestations de services dans le domaine des pavés.

Siège social: Brazzaville (Congo), 141, rue Lagué - Mougali;

Durée: 99 années, à compter de son immatricula-

tion au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier; Capital: Le capital social est fixé à la somme de douze milliards cent dix-sept millions quatre cent quarante-sept mille neuf cents (12 117 447 900) Francs CFA, réparti comme suit:

1. Apports en numéraire pour un montant de deux milliards (2 000 000 000) de Francs CFA;
2. Apports en nature pour un montant de dix milliards cent dix-sept millions quatre cent quarante-sept mille neuf cents (10 117 447 900) Francs CFA;

Il est divisé en soixante mille cinq cent quatre-vingt-sept mille (60 587) actions de deux cent mille (200 000) Francs CFA chacune, portant les numéros 1 à 60 587, entièrement souscrites et intégralement libérées.

II - Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital reçue le 22 avril 2016 par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, enregistrée le 22 avril de la même année, à Brazzaville, à la recette des impôts de Poto-Poto, sous le Folio 77/14 n°0824, les fonds provenant de la souscription des actions de numéraire correspondant à la somme de deux milliards (2 000 000 000) de Francs CFA, ont été déposés pour le compte de la société en formation à la Banque Postale du Congo.

III - Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Génér-

rale Constitutive du 15 avril 2016, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le 22 avril 2016, enregistré à Brazzaville, le 22 avril 2016, sous le Folio 77/11 n° 0821, l'Assemblée Générale a nommé:

- les premiers administrateurs, pour une durée de deux (02) ans;

- la société «Ernst & Young Congo» SARL U, agrément CEMAC n° SEC 062, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, et Monsieur Ludovic NGATSE, agrément CEMAC n° E.C 146, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de deux (02) exercices sociaux, leur mandat expirera le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du deuxième exercice social qui sera clos le 31 décembre 2018.

IV- Aux termes des délibérations de la première réunion du Conseil d'Administration du 15 avril 2016, reçues en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le 22 avril 2016, enregistrées à Brazzaville à la recette des impôts de Poto-Poto, le 22 avril 2016, sous le Folio 77/6 n° 0816, le Conseil d'Administration a nommé Monsieur Louis ONIANGUE, en qualité de Directeur Général, pour une durée de deux (02) ans.

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 avril 2016, sous le numéro 16 DA 312.

Immatriculation de la société: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6423 du 25 avril 2016.

Pour avis,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire


BUROTOP IRIS



HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de
475 000 FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de la construction, de l'Urbanisme, de la ville et du cadre de vie

**SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE (SO.PR.IM)****AVIS DE VENTE DE LOGEMENTS EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA)**

Dans le cadre de ses activités, la Société de Promotion Immobilière (SOPRIM) vient de lancer un programme immobilier de huit (8) duplex en plein cœur des anciens logements du quartier dit SEMICO à Moukondo. Ce site se trouve entre le centre de santé intégré (CSI) et la nouvelle station d'essence Total, plus précisément sur l'avenue bitumée qui relie le prolongement de l'avenue de la paix au niveau du bureau de poste PTT à l'avenue de la Base qui part de Mazala. L'environnement est doté d'infrastructures modernes telles que les voiries et réseaux divers.



Chaque duplex d'une superficie de 141,35 m² est composé de :

- Un rez-de-chaussée de 72,29 m² ayant un salon, une salle à manger, une toilette pour visiteurs, une cuisine, un débarras sous l'escalier, deux terrasses (devant et derrière);
- Un étage de 69,06 m² composé de trois chambres dont une ayant une salle de bain, une salle d'eau commune pour les deux chambres, un hall et un balcon.

En outre le logement est doté de:

- une bache à eau, un surpresseur;
- Des équipements d'assainissement individuels;
- Une cour avec jardin;
- Un mur de clôture en parpaings pour garantir une jouissance privative des futurs acquéreurs.

L'élégance de l'architecture et le traitement particulier des façades donnent aux futurs propriétaires la sensation d'acquérir un bien unique.

La souplesse des modalités d'acquisition constitue un atout majeur dans ce programme immobilier.



Pour tout renseignement, se rapprocher de la Direction Commerciale (D.C) de la Société de Promotion Immobilière (SOPRIM), sise avenue des Anciens Enfants de Troupes, face ENAM Brazzaville ou téléphoner au 00242 01 223 05 97.

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

“ECAir 6% brut 2016-2021”

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut
par an, pendant 5 ans



**MONTANT DE L'OPERATION
60.000.000.000 FCFA**

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

QUOTITE MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16